En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVI — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, LE 26 JUILLET 1944 — No 36

Une perte nationale: mort accidentelle du Frère Marie-Victorin

Le savant botaniste canadien-français était connu dans le monde entier pour ses recherches et ses publications scientifiques.

Saint-Hyacinthe. — Le Révérend Frère Marie-Victorin, des Frères des Ecoles chrétiennes, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal et du Jardin botanique de Montréal, a trouvé la mort samedi soir, vers 10 heures 30, au cours d'une collision d'automobile survenue sur la voie Sir Wilfrid Laurier, entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie (Bagot). Blessé à la tête, il succomba environ une heure après l'accident pendant qu'on le transportait à l'hôpital Saint-Charles de cette ville.

Neuf autres personnes furent blessées au cours de cet accident, parmi lesquelles le R.F. Roland Germain, 63 ans, des Frères des Ecoles chrétiennes, compagnon du Frère Marie-Victorin dans ses excursions botaniques depuis quelque quarante ans, attaché à l'Institut botanique de l'Université de Montréal; M. Marcel Raymond, 28 ans, de Saint-Jean, écrivain et botaniste attaché à l'Institut botanique; M. James Kucyniak, 25 ans, de Lachine, botaniste attaché à l'Institut botanique; André Champagne, 29 ans, assistant professeur en botanique pharmaceutique à l'Université de Montréal.

Le Frère Marie-Victorin fut blessé au front et à la bouche, apparemment assez légèrement, mais on croit qu'il succomba à une syncope. Il souffrait du coeur depuis longtemps. Ses compagnons lui donnèrent tous les soins possibles, mais il expira dans le taxi qui le conduisait à l'hôpital. Il était âgé de 59 ans. Au moment de l'accident, il revenait avec ses compagnons d'une excursion botanique dans la région du Lac Noir. Le R.F. Marie-Victorin était un des botanistes les plus en vue de l'Amérique du Nord.

Le Fr. Marie-Victorin naquit à Kingsey Falls, à 30 milles à l'est de Drummondville, le 3 avril 1885, du mariage de Cyrille Kirouac et de Philomène Luneau. Il enseigna pendant plusieurs années à St-Jérôme, au collège St-Léon à Westmount, et à Longueil.

Depuis 1920, il était professeur à la faculté des sciences de l'université de Montréal.

Il était titulaire de la chaire de botanique à l'Université de Montréal, docteur ès sciences, membre de la Société Royale du Canada, deux fois lauréat du prix d'action intellectuelle, lauréat du prix David, lauréat du prix Gandanger (France), pour l'ensemble de son oeuvre, lauréat du prix Coincy de l'Académie des Sciences de Paris, membre de la Société Botanique de France, de la Linnean Society de Londres, de l'Office provincial des recherches scientifiques, de l'American Association for the Advancement of Science, de l'Académie Colombienne des Sciences (Bogota). Il était l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages, scientifiques et littéraires.

Son oeuvre principale est **La Flore Laurentienne**, monumental ouvrage sur la flore de la province de Québec, publié en 1935. On lui doit aussi deux volume considérables et il en préparait un troisième sur la flore de l'île de Cuba. Le Frère Marie-Victorin fut le premier à étudier la flore du Québec sur une base critique. Il avait fait de nombreuses excursions botaniques dans la province, notamment sur l'île d'Anticosti, dans la Minganie et la Gaspésie, au Lac-Saint-Jean. Il avait également travaillé sur le terrain à Cuba, au Mexique, à Haïti. Il donna des cours à l'Université Notre-Dame d'Indiana et des conférences à l'Université Harvard, à Cambridge, Mass., à Londres et en Afrique-Sud.

"C'est une perte incroyable pour le Canada français et pour le monde scientifique canadien", a déclaré M. Henry Teuscher, conservateur du Jardin botanique de Montréal.

M. Teuscher a précisé que c'est un malheur dont se ressentiront plusieurs générations, car le distingué botaniste était à édifier une oeuvre d'une solidité à toute épreuve.

Heureusement, d'ajouter M. Teuscher, que le Frère Marie-Victorin n'était pas un centralisateur. Il avait su se trouver quelques collaborateurs en qui il avait une confiance absolue et qui faisaient une partie du travail qu'il n'avait pas le temps de faire lui-même. Grâce à cette décentralisation le travail ne souffrira pas trop de sa disparition au Jardin botanique. Ses seconds seront là pour continuer le travail de leur maître.

OBSERVATOIRE

Réformes familiales en Russie soviétique

S'il faut en croire les dépêches de Moscou, le Soviet suprême a émis des décrets qui ne visent à rien moins qu'à solidifier les foyers russes et à encourager les familles nombreuses. Le divorce devient plus difficile à obtenir; l'Etat accorde des allocations familiales à partir du troisième enfant et il semble bien qu'il ait adopté dans le paiement de ces allocations, un taux qui dépasse en générosité tout ce que contient sur ce point la législation des autres pays. Il crée également des honneurs pour les mères; celle qui aura eu dix enfants ou plus recevra le titre enviable d'héroïne.

Si l'Etat soviétique a cru devoir prendre ces mesures, c'est que la famille russe a été sérieusement atteinte par le véritable libertinage des premières années du régime communiste, alors qu'il était aussi facile de divorcer que de se marier; et il ne semble pas que les années qui ont précédé immédiatement la guerre, aient apporté de sérieuses entraves légales aux facilités du divorce. Si nous ajoutons à la politique antifamiliale les pertes très considérables causées par la guerre au "capital humain" des peuples de Russie qui se sont si bravement défendus, on comprendra que l'Etat soviétique ait adopté les décrets dont nous parlent les dépêches.

Observons, à ce propos, que chaque fois qu'un Etat pense à se fortifier intérieurement, il porte son attention et ses soins sur la famille. Il supprime les lois malsaines qui l'affaiblissent, il essaie de la protéger des virus qui pourraient la miner, il prend des mesures qui lui promettent la sécurité matérielle. Ces réformes, si sages soient-elles, restent pourtant insuffisantes. Sans la christianisation des coeurs qui dispose à accepter intégralement les lois divines du mariage, la famille ne pourra jouir de la sécurité morale et de la paix qui lui conviennent.

S. P.

Pique-nique à Saint-Vincent

le 30 juillet

•

Banquet, Jeux, Courses, Séance

Conférence des grandes puissances

Washington. — Le secrétaire d'Etat Hull a annoncé la tenue, probablement en août, de conférences d'étude sur la tenue, probablement d'un organisme de sécurité mondiale, mais que les représentants russes et chinois ne participeront pas aux mêmes réunions.

La décision des Russes de ne pas s'asseoir à la même table des conférences que les Chinois prouve la continuation de la politique soviétique d'éviter tout acte qui pourrait être préjudiciable à la neutralité russe dans la guerre du Pacifique.

Cette réunion a été convoquée par M. Hull sur les données d'un accord intervenu entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Russie et la Chine, à Moscou, l'automne dernier.

M. Hull et le président Roosevelt ont préparé un programme pour faire des Nations unies une organisation permanente, avec un conseil formé de quelques puissances et une assemblée de toutes les nations comme unités principales de l'organisme.

Quand les discussions seront terminées et que l'on aura préparé une déclaration sur les vues principales, les idées des quatre puissances circuleront parmi les restes des Nations unies pour qu'elles soumettent leurs suggestions, de façon à ce que tous les pays qui prendront part à l'organisation puissent avoir leur mot-à dire pour déterminer sa forme et ses fonctions.

Les réfectoires publics organisés par le Vatican

Lorsque Rome, entre toutes les villes, a été soumises à des bombardements dans le but de détruire certains objectifs militaires, des réfectoires publics ont été organisés grâce à la générosité du S. Père, pour secourir la population. Les institutions et les collèges religieux de Rome ont ouvert leurs portes pour accueillir ceux que les bombardements avaient rendus sans abri; un accueil tout particulier a été fait aux petits enfants.

On a commencé à relever les ruines de la basilique de St-Laurent: le baldaquin a été renforcé. Les travaux de reconstruction vont bon train sous la direction du professeur Josi, un archéologue réputé, qui était chargé de surveiller les fouilles faites dans la crypte de la basilique de St-Pierre.

C.I.P.

Dans un monastère

Genève. — Son Eminence le cardinal Hlond, archevêque de Posen et primat de Pologne, qui a été arrêté, il y a quelques mois par les Nazis, est présentement retenu dans un monastère du sud de la France, d'après un communiqué du Courrier de Genève. On affirme que le cardinal Hlond a refusé de signer une déclaration antibolchévique, bien que les Nazis lui aient promis des traitements préférentiels s'il consentait.

Sumner Welles et la division du Reich

Washington. — Sumner Welles, ancien sous-secrétaire d'Etat et ami intime du président Roosevelt, dit que le grand état-major allemand est déjà à préparer des plans en vue d'une troisième tentative de dominer l'univers, et que le meilleur moyen de prévenir ce danger est de diviser l'Allemagne en trois petits états.

Les idées de Welles sont exposées dans un livre qui a pour titre **"The Time for Decision"**.

Il dit que l'état-major, — non pas Hitler, — dirige réellement l'Allemagne, et qu'il faut l'écraser.

"L'état-major allemand sait déjà que l'Allemagne sera définitivement battue, dit Welles. Toutefois il a préparé des plans détaillés pour une nouvelle tentative de dominer l'univers".

Il ajoute que le but de l'état-major général est de s'assurer le contrôle des autres pays au moyen de la pénétration économique. Il déclare qu'il faudra un long travail pour retracer les sources des placements de fonds et d'autres moyens indirects de contrôle économique.

D'un autre côté, il dit que d'autres mesures sont d'importance vitale. Il mentionne d'abord la division de l'Allemagne en trois petits états. Le premier comprendrait la Bavière, le Wurtemberg, le grand duché de Bade, le Hesse-Darmstedt, la Rhénanie et la Sarre. Les populations de ces zones sont en majorité catholiques.

Le deuxième comprendrait la Hesse supérieure, la Thuringie, la Westphalie, Hanovre, Oldenbourg et Hambourg.

Le troisième, en majorité protestant, comprendrait la Prusse, le Macklenbourg, la Saxe et diverses petites subdivisions politiques. La Prusse orientale sera cédée à la Pologne après un déplacement de la population afin d'éviter les problèmes minoritaires.

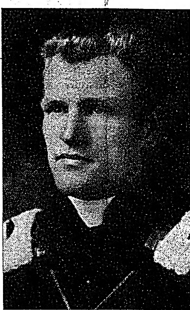
La division géographique et politique de la nation, dit Welles, devra être accompagnée des mesures nécessaires pour mettre fin à la puissance militaire de ce pays.

Welles, qui a démissionné comme sous-secrétaire d'Etat vers la fin de l'an dernier, recommande à maintes reprises un organisme de paix mondial avec création, avant la fin de la guerre, d'un "conseil exécutif provisoire des Nations Unies.

King changerait de comté, dit-on

Toronto. — Le "Globe and Mail" a dit dans une nouvelle datée d'Ottawa, qu'il était "grandement rumeur" dans la capitale fédérale, que le premier ministre Mackenzie King, qui a représenté le comté de Prince-Albert, en Saskatchewan, aux Communes, depuis 1926, "retourne en Ontario pour les élections fédérales."

D'après cette nouvelle ce qui inciterait M. King à se présenter en Ontario, ce serait tout d'abord une faiblesse dans l'organisation locale de son comté et ensuite la montée rapide du parti CCF dans bette province. Tout cela, de l'avis de certains, rendrait la réélection de M. King très difficile dans Prince-Albert.



M. l'abbé Maurice Baudoux, curé de Prud'homme, intelligent défenseur de nos causes nationales dans l'Ouest, a été nommé prélat domestique par S. S. le Pape Pie XII.

Réforme électorale en Angleterre

Londres. — Le comité de l'Orateur de la Chambre sur les réformes électorales a recommandé la subdivision des grandes divisions électorales, mais il a rejeté la représentation proportionnelle que M. Winston Churchill a déjà qualifié "de la méthode la plus juste, le plus scientifique de déterminer les résultats des élections".

Le comité a aussi rejeté le vote alternatif et une proposition pour donner le droit de vote aux jeunes gens qui ont atteint l'âge militaire de 18 ans.

Ce comité formé de membres de tous les partis politiques avait comme mission d'enquêter sur tous le système électoral et de faire des recommandations sur la redistribution des sièges électoraux, la réforme de la franchise, le coût des élections et des méthodes des élections. En somme le Comité démontre qu'il est satisfait des choses telles qu'elles sont.

Belle réception au R. P. Lévesque à Edmonton

Le R.P. Georges-Henri Lévesque, Dominicain de la ville de Québec, était de passage à Edmonton le 25 juillet. Il est doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval de Québec et président du Conseil Supérieur de la coopération en la Province de Québec. Son trop court séjour à Edmonton nous a révélé dans le Père Lévesque un éminent religieux, ami de la coopération et spécialiste des problèmes sociaux. Nous avions en même temps la présence d'un ami, M. Séraphin Marion, des archives Nationales du Canada, secrétaire de la Section française de la Société Royale du Canada et professeur de littérature à l'Université d'Ottawa.

Les Chevaliers de Colomb du Club La Vérendrye avaient organisé un souper-causerie en l'honneur du R. P. Lévesque. M. Alphonse Sylvestre, Grand Chevalier, présidait la réunion. Le Père Lévesque présenta, avec vigueur et émotion, une admirables réalisation; la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval. L'oeuvre débuta avec l'intense désir de servir le public canadien-français et, après six ans, elle dispose d'un organisme complet qui voit à la préparation des économistes, des sociologues, apôtres sociaux, des hommes d'Etat et des spécialistes de la recherche et de l'observation. M. Séraphin Marion nous fit connaître la renommée que le Père Lévesque possède dans les milieux anglais et auprès des économistes de l'étranger. M. Laurent Hébert, employé au Département des "Credit Unions" du Gouvernement de l'Alberta, souligna avec reconnaissance la sollicitude de la Province de Québec qui envoie dans les diverses provinces des hommes de l'éminence du R.P. Lévesque. M. le Dr Mousseau avait présenté le conférencier. Il dit sa confiance en l'oeuvre du Père Lévesque et de ses collaborateurs, qui mettent la technique et la compétence au service du peuple canadien-français.

Au lunch à l'hôtel Macdonald succéda la soirée proprement dite à l'Ecole séparée de Sainte-Marie. Le Père Lévesque parla de la coopération avec cet élan, cette vigueur et cet humour, qui sont de nature à communiquer aux autres ses propres convictions. La coopération doit être chez elle parmi les canadiens français. Elle apporte un service indispensable et varié. Grâce à elle, le peuple obtiendra cette prospérité matérielle propice au bien-être général; elle permettra l'instruction qu'exige la connaissance des problèmes économiques et de leurs heureuses solutions; elle donnera aux nôtres les vertus morales de la solidarité humaine et de l'entr'aide fraternelle. Nous devons admettre la coopération dans la pratique de notre vie, parce qu'elle est éminemment démocratique. Dans le mouvement coopératif, le peuple lui-même en bloc voit à gérer ses affaires, apprend bien à maîtriser sa destinée. Le Père Lévesque nous révèle ensuite une oeuvre — on pourrait dire son oeuvre — qui transforme et inspire toute la Province de Québec. Il s'agit du Conseil supérieur de la coopération, dont il est le président. Ce Conseil comprend les représentants des institutions coopératives de la province. Il unit pour des réalisations économiques les oeuvres coopératives, les caisses populaires, les universités Laval et McGill, l'université de Montréal, les écoles supérieures d'Agriculture d'Oka, de Sainte-Anne de la Pocatière et de MacDonald, les syndicats ouvriers et les Associations de cultivateurs. Le Conseil supérieur anime la plus admirable floraison d'oeuvres: 800 caisses populaires, 450 cercles d'agriculteurs, dont 300 sont fédérés, 115 coopératives de consommation, une douzaine de clubs d'habitations à bon marché, etc.

M. Paul Poirier présida la séance au nom de la Société canadienne-française de l'Alberta, dont il est le vice-président. Il représentait en même temps la Société canadienne de l'Enseignement postscolaire. Ses présentations sympathiques et fines encouragèrent le public et les conférenciers. M. Séraphin Marion voit en la formule moderne de l'apostolat du Père Lévesque un puissant courant de rénovation religieuse. M. A. Boileau remercia chaleureusement le Père Lévesque; il fit le voeu de le voir revenir avec ses collaborateurs dans l'Ouest canadien, comme guides et inspirateurs de notre orientation économique et sociale.

Meurtrier à 15 ans

Cobourg. — Frank Davey, 15 ans, de Hamilton, Ontario, a été accusé de meurtre en rapport avec la mort d'un enfant de quatre ans, Norman (Buddy) Lamb, sur la ferme de son père, à Fraserville, à 12 milles au sud de Peterborough, Ontario.

Le jeune homme comparaitra devant le juge J.-C.-M. Cerman, de la Cour juvénile des comtés de Durham et de Northumberland, alors que le juge décidera si Davey subira son procès comme jeune délinquant devant une Cour juvénile ou comme criminel aux assises de la Cour Suprême de l'Ontario.

Le cadavre du jeune Lamb a été trouvé dans une région boisée quelque temps après sa disparition, alors qu'il jouait sur le gazon devant la maison de ses parents.

Davey s'est remis lui-même entre les mains de la police plusieurs heures après la découverte du cadavre du jeune enfant, par Peter Fee, qui employait le jeune accusé.

Le capitaine Armand Lépine

Le capitaine Armand Lépine vient d'être promu à ce rang et nommé assistant de l'officier en charge de l'éducation dans le district militaire No 5, à Québec.

Le capitaine Lépine est un ancien élève du collège des Jésuites, à Edmonton. Il a aussi suivi des cours à l'université de l'Alberta et au Collège d'Education d'Edmonton. C'est un ancien principale de l'école supérieure de St-Albert.

Nos félicitations au capitaine Lépine.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

M. l'abbé Turmel, Limoilou, P. Q.

M. Arthur l'Abbé McLennan, Alta.

M. Amédée Brisson Edmonton, Alta.

M. Alphonse Caron, Morinville, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Refus de l'Allemagne

New-York. — L'avertissement du général Eisenhower à l'Allemagne, que les Partisans français sont considérés comme faisant partie des armées alliées en France, a provoqué une réponse de la part de Berlin à l'effet que tous les Français étaient liés par l'armistice franco-allemande, et que ceux qui négligent de se plier à ses termes seront traités en conséquence.

La proclamation alliée avait dit que les hommes du Maquis français étaient des soldats réguliers des forces françaises de l'intérieur qui ont reçu instruction de mener leurs opérations de guerre contre l'ennemi en conformité avec les règles de guerre et elle donnait l'avertissement que toutes les tentatives allemandes d'user de représailles contre eux, en les traitant comme "francs-tireurs" seraient punies après la guerre.

Auslands Informationsdienst, une agence allemande, citée par la radio de Berlin a dit que "les instructions émises par le commandement suprême allemand dans l'ouest pour le traitement à accorder à ces éléments ne sont pas changés à la suite de la proclamation alliée".

Deux documents pontificaux inséparables sur le communisme et le nazisme

Le Christianisme, par la voix de l'Eglise, s'est prononcé non moins énergiquement sur le **paganisme nazi** que sur le **communisme bolchéviste et athée**. Il répudie l'une et l'autre de ces erreurs antichrétiennes et antihumaines. Il ne saurait admettre que ce soit en acceptant l'une que l'on refuse l'autre, ni que ce soit dans une complicité avec l'une qu'on cherche refuge contre l'autre.

Aucun chrétien, aujourd'hui, ne devrait ignorer et n'a le droit de méconnaître ou de mutiler l'un des actes les plus importants et les plus significatifs qui soient émanés du Siège apostolique au cours de ces dernières années: la publication simultanée des deux encycliques **Mit brennender Sorge**, du 14 mars 1937, et **"Divini Redemptoris"**, du 19 mars 1937, par lesquelles le Pape Pie XI défendait la vérité chrétienne contre le "Paganisme" nazi et contre le "Communisme bolchévique et athée". Ces deux documents sont manifestement inséparables dans la claire pensée de l'autorité qui a voulu les donner ensemble pour qu'ils fussent compris et suivis ensemble. Choisir entre eux serait les trahir tous deux. Combattre le communisme **par le moyen d'une complicité et d'une collaboration avec le nazisme**, ce serait attester qu'on est guidé, dans cette lutte, par des considérations et un dessein **entièrement étrangers au christianisme**. Ce ne serait pas défendre, mais outrager la Croix chrétienne que prétendre la servir en servant la croix gammée. Et baptiser "croisade" ce service serait un blasphème. Car la croix gammée, bien loin d'être l'alliée de la Croix chrétienne, en est la plus foncière et de beaucoup la plus redoutable ennemie.

Or, ces deux parties inséparables des enseignements de l'Eglise chrétienne sur le nazisme et le bolchevisme sont en fait, aujourd'hui, brutalement séparées, et, par là même, violentées. L'encyclique **Mit brennender Sorge** est frappée d'interdit dans toute l'Europe chrétienne qui se trouve asservie à l'Allemagne. L'avertissement chrétien qui intéresse le plus directement cette partie de la chrétienté est précisément aussi celui qui est violemment soustrait à son regard et interdit à son attention. Beaucoup de chrétiens en ignorent le contenu et jusqu'à l'existence. Et les consciences chrétiennes qui veulent remplir le devoir de connaître la parole authentique de l'esprit chrétien en présence des événements qui entraînent le monde, sont aujourd'hui dans l'obligation de refuser sur ce point obéissance au pouvoir temporel, de se soustraire délibérément à sa censure et d'encourir ses sanctions. Pour apporter au Christiansme attaqué et menacé l'acte de leur témoignage, pour être activement fidèles à l'Eglise de Dieu, ils doivent avoir le courage de professer et de faire entendre les vérités que César interdit.

Voilà pourquoi, si l'on peut **subir** le nazisme, en opposant à sa prétention oppressive le libre et inviolable refus de l'esprit, on ne peut entrer en collaboration avec lui sans engager son être dans un gouffre qui le voue tout entier.

(Cahiers du Témoignage chrétien, XV-XVI).

UN CINQUANTENAIRE

La Fondation de l'Ecole indienne de Duck-lake, Sask.

L'été de 1944 marquait pour l'Ecole St-Michel de Duck-Lake le terme de cinquante années d'existence. C'est en effet le 10 août 1894 qu'elle débuta humblement par l'arrivée de quatorze petits Indiens venus de Maskeg-Lake, Sandy-Lake et Mistawasis sous la conduite du P. Mélasippe Paquette, O.M.I. Malgré sa modeste origine, l'école St-Michel s'engagea courageusement dans la voie du progrès et de l'honneur dont elle n'a jamais dévié.

Pendant un demi-siècle, elle a instruit et éduqué près d'un millier d'enfants et grâce à la protection divine et à l'habile direction des cinq principaux qui la dirigèrent tour à tour, elle peut se flatter d'avoir obtenu un succès remarquable malgré les nombreux obstacles qu'elle a dû franchir.

Pour remercier Dieu de tant de faveurs accumulées, il fut décidé de commémorer l'événement par un triduum d'action de grâces le 14 juillet 1944. Tous les anciens élèves, fiers de leur Alma Mater, applaudirent de tout coeur à ce projet.

Les préparatifs

Une célébration d'une telle importance exigeait une longue et minutieuse préparation. Aussi, pendant les mois qui précédèrent la date jubilaire, l'établissement rivalisa d'activité affairée avec un rûcher en plein rapport. Rien n'était laissé à l'imprévu; tout devait contribuer à rehausser la joie et calmer la tristesse. Des festons et des guirlandes, artistement préparés, devaient donner à tout l'édifice un atmosphère de fête et les chants méticuleusement exercés, remplir les coeurs de joie. De plus une brochure de soixante-huit pages faisait revivre les plus beaux épisodes d'un passé trop facilement oublié.

Dès la veille de la fête des véhicules de toutes sortes déversaient dans les cours de l'école une multitude de voyageurs. Avant la nuit, un village de cent tentes avait déjà surgi comme par enchantement et le lendemain cent cinquante autres venaient s'y joindre. Malgré cette affluence, le Rév. Père Principal n'était pas pris au dépourvu: onze boeufs furent abattus et des provisions de farine, de saindoux et de thé étaient prêtes pour chaque famille et distribuée par les chefs de bande. Tous devaient être satisfaits.

14 juillet. — La Commémoraison des Trépassés

La première et la plus touchante des cérémonies fut le service solennel célébré pour le repos de l'âme de chacun des élèves, maîtres, maîtresses et bienfaiteurs de l'école St-Michel, en quelque lieu que reposassent leurs dépouilles mortelles. Le R.P. Le Chevalier, O.M.I., ancien vice-principal, chanta la messe de requiem, assisté du P. Léo Couture, O.M.I., et de l'Abbé Lucien Touchet, vicaire à la cathédrale. Son Excellence Mgr Réginald Duprat, O.P., occupait le trône. Au sanctuaire, on remarquait aussi la présence de Mgr Hermas Desmarais, P. A., vicaire général de Prince-Albert et de Mgr Constant Bourdel, P. D., ancien vicaire général de Saskatoon.

Après la messe, S. E. Mgr Duprat présida la procession qui se dirigea vers le cimetière au chant du "miserere" et du "benedictus". Monté sur le marchepied de la croix, entre les tombes des RR. Victor Pineau et Henri Delmas, le P. Patrice Beaudry, O.M.I., prêcha en langue crise devant la foule pieusement attentive qui se pressait à ses pieds. Son Excellence termina la cérémonie en donnant l'absoute solennelle sur les tombes.

(suite à la page 8)

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 26 JUILLET, 1944

Ayons la tête bien faite

Au cours de discussions sur les meilleurs moyens de défendre nos droits et d'en assurer la pleine reconnaissance, il nous est arrivé parfois d'observer sur des visages d'homme un air d'indifférence un peu hautaine, une sorte de supériorité dédaigneuse à l'égard de ce qui est et doit rester pour nous l'objet d'un grand amour et d'une surveillance continuelle. Nous demandions, un jour, peut-être pas sans malice, à quelqu'un qui avait fait son tour du Canada, ce qu'il pensait de l'avenir des Canadiens français dans les provinces où ils sont en minorité. "Oh!", répondit-il avec un petit sourire au coin des lèvres et un pieux hochement de tête, "ces problèmes ne m'inquiètent pas énormément; voyez-vous, je mets mon catholicisme avant tout." Ceci dit, il baissa modestement les paupières comme une lampe qui va s'éteindre. Le saint homme! Ce qu'il semblait avoir tiré de mieux de son gros catéchisme, c'était une absence de souci pour les droits de certains habitants de la terre, ses frères.

* * *

Certes, la conservation de la foi, le respect des lois évangéliques, la pratique de la charité, le maintien de l'unité au sein de l'Eglise doivent primer les droits de toutes les nations et de tous les groupes qui les composent. Ces biens supérieurs ne sont ni à vendre ni à troquer.

S'ensuit-il, pourtant, que nous devions négliger ou même sacrifier d'autres biens véritables, mais moins élevés? Quel avantage un tel renoncement apporterait-il aux biens supérieurs que nous venons de nommer? Nous savons tous, au contraire, que la conservation de notre langue et de nos institutions sociales nous a aidés beaucoup à protéger et à promouvoir parmi nous les valeurs proprement chrétiennes. Il est non moins important, non moins difficile aussi, de défendre efficacement un domaine contre l'envahisseur que d'en acquérir de nouveaux. Ceci d'ailleurs suppose cela. En bonne sagesse, les deux actions ne doivent ni se bouder ni s'exclure. Et s'il fallait parler de sacrifices, pourquoi d'autres n'en feraient-ils pas leur part et autant que nous?

* * *

Il ne serait pas sage de vouloir, par de petits discours qu'on prononce en se frottant les mains ou en traçant de grands signes d'universelle sympathie, faire surgir des oppositions qui ne sont voulues ni par Dieu ni par la nature même des choses. L'Eglise a clairement défini sa doctrine sur la place que doivent tenir dans nos pensées et nos comportements quotidiens les diverses conditions de vie et de culture qui distinguent les nations et les groupes ethniques. Dans sa lettre **Mit Brennender Sorge** sur la situation religieuse en Allemagne, le Souverain Pontife Pie XI écrivait: "L'Eglise fondée par le Rédempteur est une, la même pour tous les peuples et pour toutes les nations. Sous sa coupole qui, comme le firmament, recouvre la terre entière, il y a une patrie pour tous les peuples et pour toutes les langues, il y a place pour le développement de toutes les qualités particulières, de tous les avantages, de toutes les tâches et vocations concédés par Dieu, Créateur et Sauveur, tant aux individus qu'aux communautés ethniques. Le coeur maternel de l'Eglise est assez grand et assez large pour voir dans l'épanouissement voulu de Dieu de ces caractères et de ces dons propres à chacun, la richesse de la variété plus que le péril des divergences. . . ."

Sa Sainteté Pie XII, dans son Encyclique **Summi Pontificatus** (1939), après avoir rappelé que le but de l'Eglise est "l'unité surnaturelle dans l'amour universel senti et pratiqué, et non l'uniformité exclusivement extérieure, superficielle et par là débilitante", ajoute: "Toutes les orientations, toutes les sollicitudes, dirigées vers un développement sage et ordonné des forces et tendances particulières, qui ont leur racine dans les fibres les plus profondes de chaque rameau ethnique, pourvu qu'elles ne s'opposent pas aux devoirs dérivant pour l'humanité de son unité d'origine et de sa commune destinée, l'Eglise les salue avec joie et les accompagne de ses voeux maternels. Elle a montré à maintes reprises dans son activité missionnaire que cette règle est l'étoile directrice de son apostolat universel. . . Tout ce qui, dans ces usages et coutumes, n'est pas indissolublement lié à des erreurs religieuses, sera toujours examiné avec bienveillance et, quand ce sera possible, protégé et encouragé."

Le même Pontife affirmait, en 1941, que dans les limites d'un ordre nouveau, fondé sur les principes moraux, "il n'y a pas de place pour l'oppression ouverte ou occulte des caractéristiques culturelles ou linguistiques des minorités nationales, pour entraver ou restreindre leurs ressources économiques, pour limiter ou abolir leur fertilité naturelle. Plus le gouvernement de l'Etat respecte consciencieusement les droits des minorités, plus il peut exiger, avec confiance et efficacité, que ses sujets remplissent loyalement ces obligations civiles qui sont communes à tous les citoyens."

Nous pourrions allonger indéfiniment la liste des textes pontificaux qui affirment la même doctrine, qui imposent aux bonnes volontés les mêmes directives. Terminons par un mot de Sa Sainteté Pie XI. Il disait, en 1927, qu'il aimait mieux désigner ses scouts catholiques d'Italie par le mot **esploratori** que par celui de scouts, et cela 'par amour de la langue maternelle". Trait charmant de la part de ce grand Pontife qui a condamné avec une rare énergie le nationalisme exagéré et le racisme.

* * *

C'est un tel équilibre où les biens de la foi chrétienne et ceux de la nautre s'unissent dans une splendide et fortifiante harmonie, qu'il faut conserver ou, si on a eu le malheur de le perdre, retrouver.

C'est ce qui s'appelle avoir la tête bien faite.

S. P.

Encore l'éducation sexuelle

Les évêques anglais, dans leur lettre sur l'éducation sexuelle, ne se contentent pas de mettre les catholiques en garde contre tout enseignement en commun sur ce sujet délicat. Ils recherchent quel est le véritale mobile des protagonistes actuels de cette éducation et donnent de précieuses directives dont les catholiques canadiens pourront faire leur profit.

"La raison, déclare la lettre pastorale, de la récente agitation en certains quartiers pour une instruction sexuelle plus générale n'est pas tout à fait claire. Si son principal but est social, à savoir la sauvegarde du bien-être physique de la nation, alors les avocats de l'instruction sexuelle telle qu'on la suggère sont voués à une cruelle déception, car les maux dont on parle ne sont pas tant l'effet de l'ignorance que de la faiblesse de la volonté non aidée par la grâce. Ce n'est pas tant l'information que la formation qui est requise, la formation du caractère, l'entraînement de l'esprit, du coeur et de la volonté avec l'assistance nécessaire de la religion."

Les évêques insistent sur la supériorité de ce moyen: "La formation religieuse et morale doit continuer à être, dans les écoles et les mouvements de jeunesse, la principale manière d'aborder le problème que nous cherchons à résoudre. L'aspect physiologique aura sans doute de plus en plus d'intéressantes contributions à offrir, mais la formation chrétienne surnaturelle doit toujours fournir la base de l'éducation idéale des jeunes. L'école ou le centre de jeunesse doit rester un complément du foyer et ne jamais le supplanter. Même si on constate que les parents négligent leurs devoirs l'Etat devrait prendre garde, en enseignant dans les écoles ou par d'autres moyens, d'encourager la négligence des parents. Il devrait plutôt faire en sorte que ceux-ci soient mieux pourvus pour remplir leurs devoirs."

E. S. P

Attaque de jaunisme

L'Action Catholique. — Les Orangistes canadiens viennent de subir leur annuelle attaque de jaunisme. Quand ce mal les prend, ils rejettent généralement des flots de bile sur tout ce qui est français et catholique.

Cette année, ces fanatiques accusent le premier ministre du Canada de ne pas oser prendre d'attitude politique sans avoir obtenu au préalable l'approbation des autorités civiles et ecclésiastiques du Québec.

Voyez-vous M. King marchant sous la dictée de Son Eminence le Cardinal Villeneuve et de l'hon. premier ministre Godbout? On ne s'attarde pas à réfuter ces invraisemblables idioties; il faut en rire.

Mais, hélas! nombre de nos compatriotes anglais gobent ces affirmations et en entretiennent leurs préjugés à notre égard.

La seule origine de l'orangisme devrait le rendre suspect aux Canadiens anglais sincères. Ils savent que cet ordre, par son nom et ses tendances, remonte jusqu'à Guillaume d'Orange qui détrôna Jacques II, roi d'Angleterre, pour gouverner à sa place de 1689 à 1702. Or, l'"Histoire d'Angleterre" nous apprend que ce prince était "fourbe, remuant, ambitieux", et "personnifiait le protestantisme le plus agressif et la passion antifrançaise la plus vive". Le même auteur nous dit aussi que la vie de cet usurpateur donne le spectacle de plusieurs scènes "où tout respire la haine, la cruauté, la trahison".

Les vrais Anglais et les vrais Irlandais ont mille raisons pour détester une secte malheureusement trop digne de son patron Guillaume d'Orange. Et nous nous étonnons toujours que les orangistes puissent trop souvent garder l'oreille d'honnêtes gens.

Quant à nous, Caandiens français, nous avons pour cet ordre d'Orange le plus grand mépris. Son esprit antipapal, anticatholique et antifrançais s'est odieusement affiché chaque fois que les nôtres ont eu à revendiquer leurs droits scolaires et religieux. Ce sont de mauvais Canadiens qui ne veulent pas admettre le fait français et le fait catholique au Canada, ou qui les admettent pour les combattre avec le fanatisme le plus aveugle.

Les Orangistes nient que la liberté de langue et la liberté de croyance constituent comme les deux assises de la constitution canadienne. Ce sont des semeurs de discorde et de haine, les agents les plus actifs de la désunion nationale.

Louis-Philippe ROY.

Une des choses qu'il faut imprimer le plus fortement dans l'esprit des hommes est l'estime et l'amour de leur patrie. (Bossuet)

SON EM. LE CARDINAL VILLENEUVE

La mission sociale des agronomes

(Suite de la semaine dernière)

L'enseignement catholique résoud le problème agricole d'une façon plus radicale qu'on ne s'emploie trop ordinairement à le faire de nos jours. La technique peut corriger les erreurs de technique, elle ne change pas l'agriculteur. Si celui-ci est paresseux, déshonnête, prodigue, ce n'est pas l'agronome qui le changera, mais ce sera peut-être la confession. D'où l'Eglise prêche-t-elle la révolution, mais au sens original de ce mot, à savoir par le retour au principe. Elle entend reconstruire l'agriculture en lui donnant la force de résister aux forces brutales qui tendent dans les philosophies modernes à renverser l'ordre des valeurs.

La philosophie chrétienne part de la métaphysique, de la notion de l'être. L'homme est un être fini et contingent, donc il n'est pas sa fin, sa fin est Dieu, et ses obligations essentielles et *sous-jacentes sont toujours envers Dieu.* Mais cet être est une personne, il a une âme immortelle, il a une fin morale, il a une conscience, et ses obligations radicales sont morales et d'ordre religieux. Il doit retourner à Dieu. Tout être est fait pour manifester et rejoindre Dieu afin de le glorifier. L'être matériel retourne à Dieu par un effort à la fois sublime et vain. Il le glorifie par son action, imitation rudimentaire et comme balbutiement du langage opératif de Dieu.

Le vivant corporel produit un fruit qui devient le germe et le principe d'un être comme celui qui l'a produit, et c'est ainsi qu'il imite avec le concours divin, l'acte créateur de Dieu. Mais l'homme a une âme immortelle, et par la grâce elle est associée à l'opération propre de Dieu, à son savoir par la foi, à son amour par la charité surnaturelle, à sa vie et à son bonheur par la lumière de gloire.

Et parce que c'est l'âme de l'homme qui le fait personne, avant tout il faut respecter en lui la personne et la conscience morale. Il faut donc même en agriculture commencer par le concept spirituel de **la personne humaine**. Ceci avant les questions de gain et de profit, avant les questions politiques et électorales, avant les questions de méthode agraire et de prix de revient. Autrement, et cela se voit, on aboutit à l'issue fatale, de la recherche du profit sans justice, de la concurrence effrénée, de l'écrasement des faibles par les forts.

On doit donc partir d'une philosophie personnelle et humaine de l'économie rurale. Considération qui devra entrer dans la solution de tous les problèmes: habitation, éducation, récréation, lotissement, administration politique.

A cet égard, on dit quelquefois: tout problème de personne et moral, est d'abord un problème économique. Non, tout problème économique est d'abord un problème humain et de conscience. L'économique est une condition, l'humanisme est essentiel. De la sorte, le problème rural est au premier plan un problème de conscience et de religion.

Voilà pourquoi l'Eglise s'est toujours occupée du problème social qu'est la question agricole. A preuve, entre autres, la lettre de l'épiscopat de la province sur le problème rural, il y a quelques années. Nul plus que l'Eglise ne peut faire entendre à l'homme l'appel de la terre. Les Livres saints sont, on peut dire, pour la plupart des livres bucoliques. Les paraboles de l'Evangile s'adressent le plus souvent au peuple rural. La Liturgie est pleine d'images et de symboles qui tiennent à la culture des champs. Le mystère central de la foi catholique est celui du blé et de la vigne transsubstantiés en le Corps et le Sang du Christ Rédempteur. Aucune poésie n'égale celle que chante le christianisme dans ses odes à la terre et à ses fruits.

* * *

Pourtant ce n'est point là ce qui motive radicalement les préférences du chrétien pour la vie rurale. Ce motif est d'ordre plus réaliste et moins individuel. La vraie cause qui incline, en raison de son sentiment naturel et de sa foi, le fidèle vers la vie agricole, c'est qu'il y trouve un moyen plus parfait et plus efficace de sauvegarder l'institution la plus connaturelle à l'homme, la plus nécessaire à son existence et à son épanouissement, **la famille**. Tel est, après le caractère religieux du problème agricole, le deuxième élément qui doit lui servir de base.

Une agriculture qui a perdu son caractère familial, sera peut-être plus productive et rémunératrice dans l'ordre économique, mais elle le sera moins dans l'ordre humain, car elle assujettira la liberté de l'homme à des contingences purement économiques, elle désagrégera le foyer au lieu de le consolider, elle tuera la famille au lieu de la servir et de la favoriser.

Tout donc ce qui, à la campagne, ébranle le foyer, désaxe aussi l'agriculture, et par suite le progrès humain et vraiment civilisateur qui s'y rattache. Ce qui concourt à détacher la famille du sol où elle a poussé comme un arbre en son terroir propre, l'urbanisation excessive du milieu rural, la culture des goûts de gens de la ville chez les campagnards, la sortie des femmes du foyer, la recherche du produit manufacturé, des mets artificiels, des instruments en série, des choses de luxe et de pure curiosité, les coutumes qui blessent la simplicité féminine, qui exposent sa fidélité conjugale et sa chasteté, sont autant de vers rongeurs qui minent la solidité agricole d'une nation. On s'abuse là-dessus en voulant faire des femmes d'habitants des jouisseuses et des têtes légères.

Certes, loin de l'Eglise, la pensée de vouloir garder à la campagne des misères inutiles et des moeurs de carême. Mais dans le choix des moyens à prendre pour son soulagement, il faut discerner ceux qui la déracinent du sol de ceux qui au contraire la renchausseront, si j'ose dire, au foyer rural et en feront une épouse d'habitant et une

(suite à la page 3)

EN VUE DE LA PAIX

La diplomatie du Vatican

Par Thomas Greenwood

Depuis l'entrée des Alliés dans Rome, la Cité du Vatican connait une activité considérable. Nos généraux sollicitent respectueusement des audiences, ce qui était rarement le cas pour les chefs militaires allemands qui ne voulaient pas encourir le déplaisir du Fuhrer. Ainsi, le général Clark, le général Alexander et des officiers supérieurs canadiens ont été accueillis par le Père du monde catholique. Et tous les jours, ce sont des groupes de deux à trois mille soldats qu'il reçoit avec bienveillance.

Le respect des Alliés pour la personne et les fonctions du Souverain Pontife se manifeste d'ailleurs de plusieurs manières. Sans perdre de temps, le président Roosevelt vient d'envoyer au Vatican, M. Myron Taylor, qui y avait déjà été reçu autrefois. Il doit y avoir d'importantes questions à discuter pour le présent et l'avenir. Pour le présent immédiat, il y a le ravitaillement progressif des Romains, et la formation d'une commission pour sauvegarder les trésors d'art de l'Italie. Durant les sept derniers mois de l'occupation de Rome, l'ambassade allemande a efficacement coopéré avec le Vatican pour sauver des trésors artistiques dans la péninsule. Le correspondant du "New York Times" (dépêche du 17 juin), signale que des Raphaëls, des Tintorettos, des tapisseries et des trésors des musées et des églises de Milan et de Venise, et même du palais royal du Quirinal à Rome, furent mis ainsi en sûreté. On s'attend maintenant à ce que les experts d'art du Vatican collaborent avec les experts de l'AMG (gouvernement militaire allié) pour continuer et développer cette entreprise culturelle.

La mission de M. Myron Taylor semble avoir néanmoins une couleur bien plus diplomatique. Selon une dépêche de la "United Press" du 16 juin, le Vatican aurait sondé plusieurs des Nations-Unies, pour étudier la possibilité de se faire représenter à la conférence de la paix. Londres et Alger auraient fait des objections provisoires à ce sujet. Le comité d'Alger avait commencé par rappeler les relations que le Vatican avait maintenues avec le gouvernement de Vichy; mais il a ensuite retiré ses objections, en raison de l'attitude antinazie des autorités ecclésiastiques en France. Il n'y aurait donc pas d'objection définitive de ce côté.

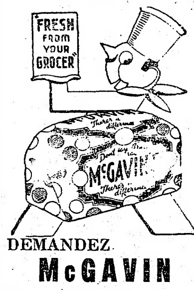
Pour ce qui est des Anglais, ils accorderaient bien une place au Vatican à la conférence de la paix, si l'on décide d'y avoir des représentants des autres puissances neutres. On voit ici que le gouvernement britannique considérerait exclusivement le Vatican comme un simple Etat neutre; alors que le Saint-Siège briguerait justement une situation morale dépassant techniquement les simples attributions et prérogatives politiques d'une puissance souveraine. Il se peut que M. Myron Taylor, dans cette quatrième mission au Vatican, discute avec le Souverain Pontife et ses conseillers diplomatiques, les différents aspects de cette question.

Si l'objection britannique reste, il est bien possible que les Nations-Unies décident d'inviter des neutres à la conférence finale de la paix, ce qui donnerait au Vatican la possibilité de s'y faire représenter. Mais nous ne pensons pas que les neutres soient invités à dire leur mot quand l'Allemagne demandera un armistice, et qu'il faudra imposer à l'Axe des conditions précises durant la période de transition. Ce ne serait d'ailleurs pas à ce moment que le Saint-Siège pourrait avoir une grande influence politique, vu que les Nations-Unies voudront avoir des gages pratiques pour l'élimination du danger allemand; et que les esprits seront trop surexcités pour secouer du jour au lendemain les effets de la guerre. Néanmoins, c'est à titre de puissance spirituelle que le Vatican pourrait faire entendre sa voix à ce moment: et nous savons déjà les principes qui pourraient le guider. A la veille de la libération de Rome, S. S. Pie XII a conjuré les adversaires de ne pas envisager une guerre d'extermination, et de laisser aux vaincus ces espérances de survivance que le terme de "reddition sans conditions" ne met pas en relief.

C'est encore comme puissance spirituelle que le Vatican pourrait être invité à participer à la conférence de la paix. Au point de vue temporel, la Cité du Vatican, neutre et souveraine, n'a aucune revendication à faire. Et si le Saint-Siège doit protéger partout les droits des catholiques et de l'Eglise, c'est par des concordats bilatéraux qu'elle a coutume de le faire. Mais au point de vue spirituel, il peut faire beaucoup pour amener les nations à réaliser dans le concret les conditions morales de la paix que S. S. Pie XII a souvent énoncées dans ses Messages de Noël et dans d'autres allocutions. Il pourra rappeler aux uns la mansuétude, et exhorter les autres à la patience, pour arriver enfin à une paix juste et durable.

De plus, le Vatican pourrait servir d'arbitre pour des questions internationales qui pourraient lui être soumises par toutes les parties intéressées, aux termes des Traités de Latran. La justice et la sagesse qui inspirent les sentences du Souverain Pontife, rendront très précieux l'appoint du Vatican à la conférence de la paix. Il s'agirait d'en prévoir le mode et les circonstances, pour assurer à ses représentants le respect et le succès pratique de leurs décisions.

(Le Droit)



Causerie de Pierrette

Le plus beau pays

Il est des jours où toute âme sent fortement les barres,—si dorées soient-elles,—de la cage où, comme presque tous les êtres humains, elle est enfermée. Donc, cette âme n'est pas heureuse parce que captive. D'un autre côté celle qui se croit en liberté, celle qui peut suivre dans le ciel le tracé de l'oiseau ne peut être heureuse non plus, car elle éparpille les morceaux de son coeur au gré de tous les vents. Sa joie d'être avec des aimés aujourd'hui est assombrie par la pensée de tous ses amis et parents éloignés qu'elle ne reverra peut-être plus jamais en ce monde... Alors, dans l'un comme dans l'autre cas la conclusion est: pas de bonheur parfait sur cette planète. Cependant, je suis certaine que, mise au choix entre une vie calme et une existence aventureuse, la moitié de la jeune génération du monde civilisé demanderait: "La lutte, la souffrance, le désespoir s'il le faut, mais donnez-nous des ailes! Nous voulons la vie avec tout ce qu'elle peut nous apporter, dussions-nous en mourir!"

Vous ne savez pas ce que vous demandez, ô jeunesse!

Vous vous dites, en pensant à certains enfers terrestres: "Là où les autres ont pu se tenir debout, nous saurons, nous aussi, résister!"

Peut-être! . . On résiste parce qu'on est pris, parce qu'il le faut. . . Ni vous, ni moi, ni personne voudrions passer à travers une vraie épreuve jusqu'au bout, s'il y avait un tout petit moyen de s'y dérober. . . Tous, tant que nous sommes, nous tournerions lâchement les talons au premier grésillement de chair. . . Mais quand on est pris dans l'étau qui enserre, étouffe et broie, mais quand on est enfermé dans une maison en flamme dont toutes les ouvertures sont bloquées, il nous faut endurer ou crever parce qu'on ne peut faire autrement. . .

N'ayant pas conscience du plus ou moins de courage qu'on possède, on peut fort bien se jeter dans une fournaise de son plein gré, du moment qu'elle n'est pas encore alumée et qu'elle ne nous apparaît pas comme un fourneau ardent. C'est quand les charbons se mettent à rougir, c'est quand on voit surgir des boursoufflures sur notre peau écorchée, qu'il n'y a pas d'efforts que l'on fasse. de prières que l'on dise, de promesses que l'on formule, pour que "le calice s'éloigne de nos lèvres". Devant la **vraie** souffrance nous devenons affolés.

Alors, si vous voulez éloigner de votre route un certain surplus de peine, ne brisez pas les barres de ce que vous appelez votre cage, pour partir en recherche d'aventures et, — vous **l'espérez**,—de bonheur. Le **plus beau pays est celui où l'on est né comme le plus complet des bonheurs est de passer sa vie entouré de parents aimants et d'amis dévoués qui parlent la même langue que nous et s'agenouillent devant le même autel. . .**

Pierrette Fortier

FALHER

Dernièrement, M. Paul-Emile Côté convolait en justes noces avec Mlle Ida Guindon; M. Omer Aubin avec Mlle Agnès Côté, et M. Gérard Turcotte avec Mlle Jeanne Babineau. Félicitations à ces heureux époux, et nous leur souhaitons de longues années de bonheur.

* * *

Le jeune Maurice Morin, fils de Jean-Baptiste Morin et Délia Comeau, est décédé le huit juillet dernier sur les champs de bataille de France. Un service solennel a été célébré mercredi dernier à Falher, et les gens sont venus nombreux manifester à la famille si cruellement éprouvée leur témoignage de sincère sympathie et offrir le tribut de leurs prières. Le jeune Morin écrivait régulièrement de belles lettres à sa jeune fiancée de Grande Prairie et à sa bonne mère. Toujours il se recommandait aux prieres des siens; il leur prêchait le courage et la résignation et se berçait de l'espoir de les revoir. Dieu l'a trouvé mûr pour le faucher dans ses 22 ans. Le souvenir de Maurice n'est pas près de s'effacer dans le coeur de ceux qui l'ont connu. C'était un jeune homme plein d'idéal et de sérieux, qui ne faisait rien à demi, et qui passait partout récoltant une saine popularité, parce qu'il était d'un dévouement immense. Que les amis continuent leurs prières pour la délivrance parfaite de ce jeune soldat mort à notre place sur les champs de batailles.

* * *

M. Germain Lévesque est dans l'Est pour quelques semaines où il visite des parents. Il se rendra dans la région de Rimouski, son lieu d'origine.

* * *

M. Laurent Sicotte est le gérant officielle de notre caisse populaire et M. [illegible]bert Lauzé est élu président de la Chambre de Commerce.

* * *

M. Donat Forgues, un des instigateurs du mouvement coopératif dans le district, est à l'emploi du magasin coopératif de Falher depuis les débuts. Le bureau des directeurs vient de lui manifester sa reconnaissance en l'élisant à l'unanimité assistant-gérant du magasin. M. Forgues fut toujours l'homme de confiance du gérant Paul Sicotte, et continuera à se dévouer à cette entreprise qui se développe prodigieusement d'une année à l'autre.

* * *

M. O. Choquette, autrefois propriétaire d'un garage à Legal, vient de lancer une entreprise analogue à Falher où il s'est construit un vaste édifice. M. Georges Julien, de Legal, est toujours son mécanicien de confiance; de plus M. Choquette s'engage à trouver tous les mécaniciens nécessaires pour donner un excellent service à la population. Les propriétaires du garage NicoletBachand voient d'un bon oeil ce confrère s'installer près d'eux, puisqu'ils sont débordés de besogne depuis quelques années déjà.

* * *

M. Lauzon vient de terminer une belle maison près de la Coopérative où il résidera prochainement.

* * *

M. Pat Demers, l'Agent des Indiens de Driftpile, était de passage ici dimanche dernier avec une équipe de jeunes indiens fort stylés, mais ils durent nous quitter en avouant que les Falhériens ont plus d'expérience dans la balle-au-camp.

* * *

Un groupe d'une vingtaine de dames faisaient une retraite fermée à Falher du 20 juillet dernier au 23. Ces dames gardèrent le silence absolu et furent très édifiantes. Elles fondèrent une bibliothèque ambulante, comme résolution sociale. Dans cette bibliothèque on ne distribuera que des vies de saints et des livres de spiritualité à la portée de toutes.

Pour être membre de cette bibliothèque, il suffit de fournir la somme d'une piastre pour l'achat des livres et, à chaque volume qu'ils liront, les membres verseront la somme de 5 sous dans la caisse commune. On distribuera ces livres dans les maisons des abonnés au moins à tous les deux mois. Si d'autres personnes du district étaient intéressées, on les prie de verser leur cotisation à Mme Cyrille Roy, présidente du cercle des Fermières de Falher, ou aux curés de toutes les paroisses du district. Cette bibliothèque commencera ses activités au début de septembre. Les personnes ont toujours la faculté d'acheter les volumes qu'elles aiment et qu'elles tiennent à conserver au foyer.

Nous aurons, au cours de l'été, quelques autres retraites fermées.

* * *

Des travaux importants d'amélioration s'effectuent au sous-sol du pensionnat de Falher; on renouvelle même le système de chauffage.

* * *

M. Gérard Lévesque faisait dernièrement un voyage à Dawson Creek. Les passagers étaient nombreux et le voyage se fit en 16 heures, grâce au petit tracteur Ford et à une assez bonne "cabouse".

* * *

M. Roméo Desfossés, notre maître de poste, est installé depuis quelques semaines déjà dans l'ancienne banque. Cet édifice est la propriété du gouvernement. Nous avons fini l'ère des déménagements de bureau de poste. Nous sommes chez les messieurs du gouvernement et pour longtemps, et logés convenablement.

* * *

Mme Harry Tremblay était de passage chez ses nombreux amis du district à l'occasion des élections. Les libéraux ne veulent point supplanter M. Harry et préfère ne pas nommer, pour cette élection-ci, d'autre candidat libéral.

* * *

Mme Landry, fille de M. J.B. Langelier, est en promenade dans sa famille depuis quelques jours déjà.

"Aujourd'hui"

Ce numéro d'"Aujourd'hui" atteindra plusieurs de nos lecteurs et abonnés à la campagne, où ils se reposent de leur année de travail. Tout en se délassant, ils pourront lire un choix d'articles variés qui les tiendront au courant et les distrairont tout à la fois. Voici le sommaire du mois de juillet:

La fin d'un mythe, "Pour la Victoire"; **La politique extérieure du Vatican,** "Relations"; **Corot,** "Revue dominicaine"; **Pascal,** "L'Ecole canadienne"; **Katherine Mansfield,** "20e Siècle"; **Le plus illustre de nos poitrinaires, sir Wilfrid Laurier,** "L'Union médicale du Canada"; **Notes sur l'histoire de la comptabilité,** "L'Actualité économique"; **Phonétique évolutice et phonétique statique;** "L'Action universitaire"; **Les plantes stratégiques,** "Technique"; **La betterave à sucre au Canada,** "La Vie au au grand Air"; **Reconnaissance,** 'Kaki'; **Des bêtes curieuses de Montréal,** "J. E. C."; **Marine française,** "French Mail"; **Le Nord-Ouest canadien,** "Le Canada en guerre"; **La France religieuse de l'entre-deux-guerres,** "Revue dominicaine"; **Je regarde les Français,** "Bulletin des Etudes françaises"; **La lutte du Maquis,** "Chronique de Magog".

"Aujourd'hui" se vend dans tous les kiosques au prix de $0.25. L'abonnement est de $2.50 par année. S'adresser aux Editions d'Aujourd'hui, 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.

Les pensions payées aux vieillards

Ottawa. — Le Canada a contribué la somme de $32,195,592 aux pensions de vieillesse durant l'année financière terminée le 31 mars dernier. Ce montant a été versé aux provinces. Voilà ce qu'a dévoilé le rapport annuel de l'administration des pensions des finances. On a appris, en outre, que 181,384 vieillards canadiens retiraient une pension de l'Etat.

PICARDVILLE

M. et Mme Arthur Racine ont terminé un heureux voyage de trois semaines en Californie. Ils étaient partis dans l'intention de rencontrer M. Francis Boucher et Madame (Edna Labonté), et de rendre visite à un oncle, M. Joseph Messier, frère de Mme F. X. Boucher, de Picardville. M. Francis Boucher est le frère de Mme Racine. C'est un ancien citoyen de Picardville. Voici quelques années, il nous quittait pour la grande République. Il demeure maintenant à Napa, jolie et attrayante ville de Californie.

M. et Mme Racine ont fait 800 milles de voyage en autobus. Ils ont traversé le Montana, l'Idaho, l'Utah, le Névada. En chemin, ils ont pu visiter le fameux temple des Mormons à Salt Lake City. En Californie ils ont visité, entre autres endroits, San Francisco, Arbuckle et l'Yosemete Park dont les spectacles sont pour tous un enchantement inoubliable. Pierrette Fortier nous en a déjà magnifiquement bien parlé dans l'une de ses si belles **causeries** publiées par la Survivance. M. et Mme Racine ont aussi beaucoup admiré les paysages divers et les arbres fruitiers si nombreux et si variés de la Californie.

A Napa, ils ont été les hôtes de M. Francis Boucher qui est père de deux charmants enfants, Michel et Yvonne. Napa est situé sur le bord de la mer. C'est là, à l'usine de caoutchouc synthétique de Mare-Island ou aux cales du port que M. Boucher exerce son métier de plombier et de soudeur-électricien. Grâce à sa connaissance des deux langues, il a souvent servi d'interprète entre les Français en service à Napa et les Américains.

M. et Mme Racine sont enchantés de leur voyage. C'est avec un bien grand plaisir que nous avons eu, par leur entremise, des nouvelles de M. Boucher. Francis a prié sa seur de saluer tous ses amis de Picardville. Nous leur transmettons ses saluts et ses amitiés par la Survivance. Souhaitons que les circonstances lui permettent bientôt de venir nous visiter.

MORINVILLE

Nos deux retraites sont maintenant terminées et durant quelques jours la paroisse reprendra sa vie normale. Les fermiers retourneront à leurs travaux des champs et nos gens du village reprendront leur emploi de tous les jours. Et c'est ainsi que chacun est fidèle à la loi du créateur: "tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." La récolte s'annonce bien et avec une température favorable tout devrait bien marcher jusqu'à la moisson.

De ce temps-ci il fait chaud et les uns gagnent les lacs, d'autres s'en vont à la campagne avec l'espoir de ne pas y rencontrer de maringouins.

* * *

Jeudi prochain, un bon nombre des nôtres se rendront au pèlerinage du lac Ste-Anne. Tous les ans, ils sont fidèles à aller prier la grande thaumaturge à son sanctuaire et plusieurs de nos pionniers se font un point d'honneur de ne pas manquer à l'invitation. Autrefois il n'y avait rien qui pût les empêcher de faire ce voyage au moins une fois par année et ce n'est pas en vieillissant qu'ils abandonneraient les traditions de jadis. Donc bon et heureux voyage auprès de la statue de sainte Anne et puisse-t-elle continuer à veiller sur vous comme elle l'a fait depuis ssi longtemps.

* * *

Et la politique ne chôme pas de ce temps-ci et nous en voyons de toutes les couleurs. Chaque parti vient nous redire que lui seul peut nous sauver et que les autres ne valent rien. Le lendemain un autre vient nous chanter une chanson un peu différente et se réserve à lui-même l'honneur de sauver la patrie en danger. Bien chanceux tous ceux qui peuvent trouver le vrai remède et contribuer ainsi à nous sauver.

* * *

La rumeur veut que M. Elphège Caouette ait vendu sa terre à M. Norman Wxis. Celui-ci serait déjà installé à demeure et M. Caouette serait rendu à Edmonton où il aurait acheté un magasin en confiserie. D'autres personnes seraient heureuses de vendre leur terre et M. Oscar Patry se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements possibles. Il y a toujours des terres à vendre et M. Patry se fera un devoir d'accommoder les plus exigeants.

Lisez et faites lire la Survivance.

La mission sociale des agronomes

(suite de la page 2)

mère d'agriculteurs. La femme forte des Livres Saints peut servir de modèle pratique à ce propos. Qu'on lise le texte des Proverbes.

Or il appert nettement que le collectivisme agraire renverse ce respect du foyer, qu'il stérilise l'initiative et l'intérêt au progrès qu'il ampute l'individu de ce moyen de puissance qu'est la **propriété privée**, qu'il coupe la famille de sa survie et de sa prolongation indéfinie que lui procurent seuls l'héritage et la transmission du domaine. Nous sommes ici en pleine philosophie sociale où se heurtent de front à la nôtre les théories présentes. On s'en laisse pénétrer inconsciemment, se figurant que le socialisme n'est qu'un autre système économique, sans songer qu'il est un amoindrissement de l'homme, une stérilisation de la production commune, et une trahison des droits naturels et moraux du chrétien. C'est l'agriculture familiale qui fonde seul un foyer rural, qui y favorise et encourage la stabilité et la pureté des liens familiaux, qui constitue par suite l'unité cellulaire la plus intègrale et la plus ferme, de la société. Rien n'est plus protecteur du fléau prolétarien que la philosophie sociale catholique, quand elle exige la propriété du fonds par la famille qui le cultive. Et la menace des grandes propriétés cultivables possédées par des seigneurs, des anonymes, en d'autres termes le monopole agricole lui parait l'une des pires dégradations sociales d'un pays, la richesse devenant ainsi le lot de quelques-uns et la misère celui de la plupart, l'économique et à sa suite le politique dominant de son étreinte de fer l'ordre familial et humain, l'ordre social et chrétien.

* * *

C'est en vertu de la même philosophie et du même instinct protecteur de la famille que l'Eglise suggère et favorise la **décentralisation politique**. Hélas! les peuples en ont perdu la pensée. Non seulement les dictatures écrasent-elles sous leur rouleau compresseur les particularités et les nécessités locales, mais les démocraties elles-mêmes, sous un autre nom, ont-elles tendance à **géométriquer**, si j'ose dire, la vie sociale qui a besoin comme tout vivant d'organisation spécifique et appropriée. Sous un gouvernement fédéral, respectueux des organismes inférieurs, et qui verra surtout à l'orientation économique et au progrès général de la nation, un gouvernement provincial sera toujours plus avantageux au respect de la famille, de l'éducation, des valeurs sociales, de l'organisation des classes, de la mise en valeur du trésor moral et civilisateur d'un groupement ethnique et des organismes intermédiaires d'ordre public. On a trop oublié cette loi d'une sagesse politique élémentaire que rappelle l'encyclique **Quadragesimo anno** de Pie XI, et qui devient de plus en plus nécessaire à mesure que les peuples s'accroissent et que les Etats ont de force.

* * *

Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir selon que le comportent les exigences ou que l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient donc bien persuadés: plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques.

Que si on oppose qu'il faille au monde rural une puissance qu'il ne saurait tirer de sa faiblesse, répondons que ce sera dans les **institution coopératives** qu'il trouvera cette puissance, laquelle tout en fortifiant son rendement agricole et son influence sociale, le protégera d'une tutelle économique qui l'écraserait et d'un asservissement tout politique. L'Eglise recommande-t-elle pour le rural non moins que pour l'ouvrier les diverses coopératives qui décuplent la puissance économique de l'individu et le gardent contre l'esclavage du monopole.

Au reste, la classe agricole, comme toutes les classes sociales, devra partout avoir sa force politique. Elle l'aura enfin, par cette autre recommandation sociale de l'Eglise, à savoir **l'institution des corporations professionnelles** qui lui donneront dans le gouvernement public une voix et une influence non plus individuelles et étouffées pas d'autres égoïsmes, mais une influence collective quoique non totalitariste, et équilibrée par d'autres corporations professionnelles particulières, les unes et les autres rattachées entre elles par une doctrine de justice et d'équité et un sentiment de charité chrétienne, et hiérarchiquement subordonnées les unes aux autres par une Chambre suprême qui le reliera en haut, au gouvernement et à l'ordre public, sans compter les autres points d'attache qu'aura stipulés l'acte de leur érection civile.

Votre Président, alors M. Henri-C. Bois, m'écrivait lui-même en 1942, à propos du projet de loi destiné à vous constituer en corporation professionnelle, au même titre que les avocats, les médecins ou les ingénieurs, etc.: "Longuement étudié et médité, élaboré à la lumière de la plus saine philosophie, revisé nombre de fois afin de l'adapter parfaitement aux conditions du milieu physique, humain et moral de la Province de Québec, ce projet de loi concrétise pratiquement les légitimes aspirations des agronomes. Il tend à moraliser la profession, à en assurer la dignité et le bon renom, à éliminer les incapables et les indignes, à organiser une solide formation des jeunes, à faciliter l'accomplissement des devoirs et à garantir le respect des droits, tout en servant les véritables intérêts de la communauté et spécialement ceux de l'agriculture. Tout en recherchant le bien commun de la société et du corps agronomique, il est réaliste et sauvegarde les droits acquis des personnes et des institutions."

La formule est belle, Messieurs, et salutaire. Ayez-en l'esprit. Soufflez cet esprit dans une corporation soeur qui s'appellera l'U.C.C. Souhaitez des corporations analogues du travail et de l'industrie. Que se corporatisent, selon les mêmes principes, le collège des Médecins, la Chambre des Notaires, le Barreau, les Chambres de Commerce, etc. Nous aurons, Messieurs, le **corporatisme social** préconisé par l'Eglise, qui n'est ni le corporatisme d'Etat, ni quoiqu'on dise du fascisme ou du totalitarisme. Il ne détruira pas, certes, la démocratie, mais il la corrigera sûrement. En est-il qui puissent s'y objecter, hors les démagogues et les révolutionnaires?

Voilà donc, Messieurs, le rôle social qui me parait vous appartenir et auquel déjà vous vous employez. Est-il assez noble et fécond? Ne vaut-il pas la peine d'y consacrer toutes vos forces et d'être chacun ainsi un agronome vrai, un agronome à plein. Certes, un collaborateur des autorités publiques, mais non un esclave des partis. Un docteur en agriculture, mais au-dessus de cela un grand apôtre laïc et un digne serviteur de notre pays.

En soutenant votre journal, vous aidez la cause catholique et française en Alberta.

WARWICK

Mme Emery Théroux est bien heureuse d'avoir la visite de son frère, M. Olivier Fleury, de Burlington, Vermont. Mme Théroux et M. Fleury sont allés voir leur frère, André, à High River. Ils se sont rendus voir M. et Mme Albert Bodeux, de Cheadle, et chez M. F. N. Therrien, de Vimy. Là, ils ont eu la grande joie de rencontrer une cousine de l'Est qui était en visite. Mlle Joy Fleury, de High River, est revenue passer quelque temps ici avec sa tante, Mme Théroux, et jouir de la présence de son oncle Olivier.

* * *

M. Florien Théroux, de Lamoureux, est en visite chez sa mère, Mme Emery Théroux.

* * *

M. et Mme Athanase Venne sont allés passer quelques jours à Edmonton.

* * *

Mme Paul Tessier, ainsi que ses trois fillettes, a passé le dimanche du 9 juillet en visite chez sa soeur, Mme Eugène Théroux.

* * *

M. Edmond Smith est parti à Grandin, voir sa fille Laura, (Mme Victor Hupprè). Il doit se ramener une charge de planches, chose rare, mais utile par ici.

* * *

M. Bernard Théroux est allé passer quelques jours à Lamoureux, revoir ses parents et amis.

* * *

M. et Mme Eugène Théroux, M. Roland et M. Phillippe Théroux sont allés à Lamoureux, dimanche dernier.

PLAMONDON

Une très fructueuse retraite a été prêchée à Plamondon et à Gourin, par le R.P. Rouleau, des Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré.

* * *

Le 26 juillet doit avoir lieu une fête champêtre du club des jeunes cultivateurs de grain à la demeure de Mme Pauline Schaub.

AVIS

Avis est par les présentes donné au public que des exercices de tir au fusil auront lieu au champ de tir de Camrose du 13 août 1944 au 13 août 1945.

Le champ de tir est situé à environ 500 verges au sud-est du centre d'instruction élémentaire no 131, dans la subdivision juridique 6, section 34, canton 46, rang 20, à l'ouest du 4e méridien. Durant les exercices de tir, la zone dangereuse sera désignée par des drapeaux rouges.

d'ordre du
MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE (ARMEE)
OTTAWA, CANADA.

Q. G. 18-1-31
le 12 juillet 1944

GUY

Lors de notre pique-nique du 16 juillet dernier, l'harmonium fut gracieusement joué par Mme W. Desaulniers, de Falher. M. Léo Lavoie, de Falher, nous chanta le si vibrant cantique: "Vers l'autel de Marie". La paroisse de Guy tient à les remercier de leur cordiale coopération.

* * *

Jeudi matin, le 20 juillet, eut lieu la sépulture de Jean Fortier, ondoyé, décédé à l'âge de trois jours. Il était le fils de M. et Mme Odilon Fortier (née Fernande Morin). Petit ange Jean, veille sur nous.

* * *

Les colons de Guy sont à couper les branches le long du chemin entre Guy et Donnelly, pour permettre de relever le chemin.

* * *

M. Aurèle Benoit et st son fils Sylvio sont à High Prairie pour terminer une bâtisse à trois étages dont ils avaient, par contrat, entrepris la construction. Ils seront absents une quinzaine de jours.

COOPERATIVES

Crédit ou achats au comptant ?

Association Coopérative Générale de Falher, Limitée

Circulaire No. 1

Voici la première d'une série de circulaires qui seront envoyées à chacun des membres du magasin coopératif de Falher.

Ces circulaires traiteront, tour à tour, d'une foule de questions importantes que l'on n'a pas suffisamment le temps de discuter aux assemblées annuelles ou qui ne sont pas même jamais soumises à la discussion.

Nous tâcherons de préciser les principes fondamentaux de la coopération et d'expliquer clairement les responsabilités des membres envers leur association coopérative. En effet, s'il est vrai que le personnel de votre magasin coopératif a des devoirs à remplir, il est également vrai que les membres de l'association ont aussi des responsabilités et qu'ils doivent les assumer pour assurer la marche harmonieuse et progressive de l'entreprise.

Nous nous bornerons cette fois à la question de **l'octroi du crédit aux membres.** Par membres nous entendons tous ceux qui détiennent une ou plusieurs parts sociales dans le magasin coopératif; nous entendons les petits comme les gros, les fortunés comme les pauvres, les influents commes les insignifiants, enfin tous les détenteurs de parts du premier jusqu'au dernier sans aucune exception. N'est-ce pas qu'en coopérative tous les membres sont sur un même pied d'égalité?

Un membre peut-il demander du crédit à son magasin coopératif? Non, mille fois non, pour aucune considération.

Un des principes fondamentaux de la coopération dit que les achats et les ventes doivent se faire **au comptant.** Voyons donc brièvement quelques arguments à l'appui de ce principe.

a) La vente au comptant épargne l'argent de la coopérative et de ses membres. Les pertes dues à des mauvaises dettes, un supplément de frais généraux, les frais de collection, la perte d'escomptes par suite de manque de capital, l'intérêt sur des emprunts contractés à cause du manque d'argent, voilà autant de frais résultant de l'octroi de crédit à quelques sociétaires. Quelqu'un doit payer ces frais. Tous les sociétaires y contribuent par une augmentation des prix et une diminution des ristournes.

b) Le commerce au comptant développe l'harmonie. Les sociétaires n'ont aucune occasion de se froisser parce que le gérant aurait accordé du crédit à l'un et aurait refusé à l'autre. Il est plus important de maintenir l'esprit de coopération que de maintenir une coutume établie.

c) Le commerce au comptant place en meilleure position pour faire face à la concurrence. La coopérative, ayant de l'argent en caisse, peut bénéficier des escomptes au comptant, des abaissements de prix sur le marché; elle peut offrir des biens plus attrayants à des prix moins élevés.

d) Le paiement au comptant développe des habitudes d'épargne et d'économie; le crédit encourage l'extravagance.

e) Les achats au comptant protègent les clients contre l'esclavage de la dette. Au cours des années, la dette fait plus de pauvres que le chômage ou la sécheresse. Il est beaucoup plus facile de s'endetter que de se libérer. Une coopérative ne peut moralement perpétuer le régime de dettes établi par des seigneurs féodaux, des requins du prêt ou des marchands extortionaires.

f) Le crédit signifie la mort de la coopérative. Le capital de la coopérative a été prélevé non pas comme paiement en avance pour une seule commande de produits, mais comme fonds de roulement pour maintenir constamment un approvisionnement sous la main. Supprimer cette monnaie par l'octroi de crédit, c'est limiter les services et peu à peu amener la banqueroute de la coopérative.

g) L'octroi du crédit est une affaire de basque. Il est impossible de conduire un commerce et une affaire de banque avec le même capital.

h)L'octroi de crédit par une coopérative de consommation est essentiellement injuste. Si un commerçant privé désire prêter son propre argent à quelques consommateurs et pas aux autres, c'est son affaire. Mais qu'une coopérative prenne la monnaie de tous et la prête à quelques-uns, ce ne'st ni juste ni démocratique.

Comment résoudre cette question de crédit? La chose est fort simple. **Le crédit peut s'accorder coopérativement.**

En effet les coopératives peuvent jouir des avantages du commerce à crédit, tout en évitant ses dangers, de deux manières;

a) Par des dépôts fais d'avance pour couvrir les achats prévus. Nous avons actuellement $35,000 de ces dépôts au magasin, par des membres. Il est bon de le remarquer, car des personnes qui ont ainsi de l'argent en dépôt peuvent venir au magasin pour acheter de la marchandise et nous dire "Chargez cela sur mon dépôt"; il ne faudrait pas se méprendre et croire que ce sont des ventes à crédit.

b) Par la Caisse Populaire qui est une association coopérative d'épargne et de prêts. Nous avons une Caisse Populaire à Falher depuis déjà quatre ans. Dès maintenant intéressons-nous-y et n'attendons pas d'avoir besoin d'un emprunt de la caisse pour nous informer de l'endroit où nous pouvons trouver le gérant.

En plus d'aller contre le principe coopératif et même contre le plus simple bon sens, est-il raisonnable de la part des membres de demander, et parfois même "d'exiger" du crédit des employés? Si nous n'en sommes pas encore convaincus, retournons un peu en arrière jusqu'à l'assemblée annuelle au mois de février 1942. Après de longues délibérations, les membres en assemblée générale ont défendu au gérant de vendre à crédit, et cela de façon bien formelle. Sur proposition adoptée à l'unanimité, les membres ont résolu de tenir le gérant personnellement responsable pour les crédits octroyés en dépit des instructions données et qui les défendent.

Considérez maintenant dans quelle impasse vous mettez votre personnel en demandant du crédit et, si vous avez le sens de la justice et de la charité, jamais plus vous ne perlerez de crédit.

"Est-ce que mon nom n'est pas bon moi?" Mais oui, il est bon; mais gardez-le ainsi en ne faisant pas de crédit.

"Mais moi, je suis membre et je de- jamais plus vous ne parlerez de crédit. que j'ai d'argent dans l'entreprise!" — Voyez la réponse plus haut, elle est simple.

Conclusion pratique:

N'embêtez plus vos employés en leur demandant du crédit qu'ils n'ont pas le droit ni le loisir de vous octroyer. Ils vous en sauront gré.

Ne risquez pas d'enrayer la marche progressive de votre coopérative en exigeant du crédit qui peut, sinon vous acheminer vers la banqueroute, du moins rendre impossible à vos employés l'administration de votre entreprise sur une base d'affaires.

J.-D. Forgues, assist.-gérant. — Paul-A. Sicotte, gérant.

JEAN-COTE

Nous avons eu, dimanche soir, une soirée récréative. Tout c'est passé dans l'ordre. Ces veillées ont un but auquel plusieurs d'entre nous n'ont peut-être pas pensé. Vous est-il déjà arrivé de dire: "Telle ou telle personne ne me convient pas, ne me va pas: jamais je "m'adonnerai" avec elle, mais après une veillée comme celle-ci, ayant joué aux cartes avec tout le monde et, avec cette personne, ayant parlé avec elle, nous nous sommes compris et maintenant nous sommes des amis." Surtout dans l'Ouest du Canada où nous sommes si peu nombreux, où les Canadiens français sont en petit nombre, nous devrions être comme des frères et nous aider les uns les autres. D'ailleurs c'est l'Evangile qui nous l'enseigne.

Plusieurs belles chansons comiques, mais honnêtes, ont été chantées. Surveillons les chansons à double sens. Combien de personnes bien élevées se sentent monter la rougeur à la figure en entendant quelques-uns de nos jeunes prendre plaisir à chanter des chansons malsaines. Réfléchissons, jeunesse inexpérimentée; pensons à ce que nous sommes. C'est si beau de voir des jeunes polis en tout et partout, qui savent se faire remarquer, certes il y en a encore, mais petit est le nombre.

* * *

Le dindon donné par Mme Charles Guenette a été gagné par M. Antonio Roy.

* * *

Le couvre-pied en chenille, donné au profit de l'église par M. Lévesque de Peace-River, a été gagné par M. Albert Legault, de Tangent.

* * *

L'abbé Baril, MM. Eliffe et Philippe Girard sont revenus du Sports Day de Notikewin.

* * *

Pareillement sont revenus du Stampede de Fort St. John, MM Vilmond Savard, Henry Simard, Jean-Marie Savard, Emile Savard, Albert Gaucher, Henry Boucher et Omer Brière.

* * *

Le soldat Paul Gaucher est en visite chez ses parents.

* * *

En visite chez M. Couturier, 3 des soeurs de Mme Couturier dont l'une est religieuse, et un frère qu'ils n'avaient pas vu depuis l'âge de 8 mois, le père M. Blouin.

* * *

Les récoltes sont belles; prions qu'elles soient préservées de la grêle et de tout autre accident fâcheux.

Porcs

Le nombre de lards (porcs abattus) classés au Canada en 1944 jusqu'au 24 juin est de 3,022,275 (estimé préliminaire), contre 3,183,279 la période correspondante de 1943.

"Que viennent-ils faire dans mon pâturage?" semble se demander cette vache paisible de la Normandie. Mais, c'est la guerre, et le caporal Albert Lemoine, de Winnipeg, et l'aviateur-Chef Al. Feuerberg, de Vancouver, n'en continuent pas moins de creuser une tranchée près de leurs tentes en cas de bombardement.



Le secret des conserves sans sucre

Pour plusieurs, l'année dernière, la mise en conserve sans sucre était une méthode nouvelle. D'après les lettres reçues par la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture, cette méthode eut un grand succès. Cette année, les techniciens de la section des consommateurs suggèrent qu'une partie au moins des fruits soient mise en conserve de cette façon. Les fruits mis en conserve de cette manière retiennent leur saveur fraîche et sont excellents pour les tartes et certains desserts. En ménageant le sucre au début de la saison, on ne risque pas d'en manquer pour les fruits tardifs.

Voici quelques directives pour la mise en conserve, sans sucre, de la rhubarbe. La même méthode peut être utilisés pour les petits fruits tendres.

Rhubarbe en conserve, sans sucre— Préparation.

Laver la rhubarbe et la couper en petits morceaux. Pour réduire l'acidité et aussi la quantité de sucre requise plus tard pour la sucrer, la rhubarbe peut être blanchie pendant une minute dans de l'eau bouillante. Après le blanchiment, mettre une partie de la rhubarbe dans une marmite et l'écraser avec une cuillère en bois, au un pilon. Ajouter le reste de la rhubarbe et faire chauffer pendant quelques minutes jusqu'à ce que le jus commence à couler. Si nécessaire, ajouter une petite quantité d'eau pour empêcher de coller.

Remplissage

Remplir les bocaux chauds ou les boites en métal avec la rhubarbe en pressant légèrement jusqu'à ce qu'elle soit recouverte de son jus. Remplir les contenants jusqu'à un quart de pouce du bord. Tremper la lame d'un couteau dans l'eau bouillante puis la passer autour de l'intérieur du bocal pour faire sortire les bulles d'air. Ceci contribue à économiser de l'espace et de la valeur nutritive.

Bouchage

Pour les bocaux à pinces et les bocaux vissés, mettre en place les rondelles de caoutchouc, humides, et boucher partiellement. Pour les bocaux à pinces, mettre en place la plus longue. Pour les bocaux vissés, visser bien serré puis dévisser légèrement, environ d'un pouce. Travailler rapidement et ne pas remplir plus de bocaux qu'il est possible d'en stériliser à la fois: Permettre aux bocaux remplis de séjourner pendant quelque temps à la température de la pièce peut causer plus tard une décomposition du produit.

Stérilisation. — Bain d'eau bouillante.

Déposer les contenants dans un bain d'eau tiède. L'eau doit les recouvrir d'au moins deux pouces. Commencer à compter la durée de la stérilisation seulement quand l'eau bout vigoureusement. Stériliser les chopines pendant 15 minutes et les pintes pendant 20 minutes.

Au four

On peut se servir d'un four à thermostat pour stériliser les fruits mis dans des bocaux en verre. Les fruits mis en conserve dans des boites en métal ne se stérilisent pas au four. Faire chauffer le four à 375 degrés F. en utilisant l'élément du dessous seulement, si votre poêle est électrique. Allumer l'élément du dessus fera craquer les couvercles en verre. Mettre les bocaux à deux pouces l'un de l'autre, sur une claie ou dans une casserole. Verser suffisamment d'eau dans la casserole pour que le fond soit recouvert d'un pouce d'eau. Ceci empêchera le jus de brûler si une partie débordait pendant la stérilisation. Compter la durée de stérilisation à partir du moment où le four a atteint la température exigée, c'est-à-dire 375 degrés F. Stériliser les chopines pendant 25 minutes et els pintes pendant 30 minutes.

Quand la stérilisation est complétée, retirer les bocaux immédiatement du bain d'eau bouillante ou du four. Compléter le bouchage en vissant les couvercles vissés et en baissant la pince la plus courte des bocaux à pinces. Faire refroidir en évitant les courants d'air qui peuvent faire fendre les bocaux. Plonger immédiatement les boites en métal dans l'eau froide afin qu'elles refroidissent aussi vite que possible.

Si on désire des fruits sucrés, la même méthode peut être employée en utilisant du sucre sec au lieu de sirop. Les proportions suivantes de sucre sec équivalent les densités standard de sirop:

5 c. à table de sucre par pinte équivalent un sirop très clair; 7 c. à table de sucre par pinte équivalent un sirop clair; ½ tasse de sucre par pinte équivalent un sirop modérément clair; 2-3 de tasse de sucre par pinte équivalent un sirop moyen.

Quand le sucre sec est utilisé, remplir à moitié les bocaux avec les fruits, puis ajouter le sucre alternant avec le reste des fruits.

LEGAL

Avant d'être une espérance, ce fut longtemps un rêve; c'est aujourd'hui une réalité: le Père Laurendeau commence une retraite de paroisse dans l'Ouest, dimanche prochain. Du 30 juillet au 6 août, inclusivement, c'est lui qui aura la parole; le matin à 8h.30, le soir à 8h.

Originaire de St-Hyacinthe, le R.P. Fortunat Laurendeau entra chez les Jésuites le 8 septembre 1899 et après quinze années de profondes études, il fut un des fondateurs de la maison de retraites fermées à l'Abord-à-Plouffe; puis il succéda au Père Prince en parcourant depuis trente ans toutes les paroisses de l'Est canadien et américain, prêchant partout la parole de Dieu. C'est la première fois que le Père Laurendeau vient dans l'Ouest, mais il n'est pas le premier venu. Nous devrons cette grâce signalée au R.P. Yvan d'Orsennens, de Montréal, autrefois d'Edmonton, grand organisateur des retraites, et aussi grand ami des paroisses canadiennes de l'Alberta. Legal se montrera digne d'une pareille faveur.

* * *

Par le temps qui court, il n'y a rien de plus intéressant que les lettres de nos soldats outre-mer et outre-Manche; tout le monde devrait s'y abonner. Ainsi, un beau gars de la Marine écrit le 8 juillet, à bord le Huron: "J'ai rencontré plusieurs Français. . . ils me disent que je parle comme un Normand. . . Pauvre France! ce qu'elle souffre cette année! Ses ennemis, et maintenant les Alliés, la déchirent de toute part." Un de nos plus charmants grands garçons de 19 ans, M. Albert Graves, fils aîné de M. Ralph W. Graves, de la station, et de Mme Graves (Laura Lamoureux) est parti, après ses examens, commencer un cours d'aviateur à Toronto. M. Médard Desrosiers, de la ferme du coin, s'est envolé, de l'Ecole jusqu'à Whitehorse, où il fera de l'argent tout l'été.

* * *

L'avenir est aux jeunes: MM. Lucien Lorieau et Normand Létourneau, étudiants, ont fait un stage à l'hôpital, légères opérations, afin d'être sur pieds pendant la retraite.

L'orge

Si l'on veut obtenir de l'orge de haute qualité, il ne faut pas la récolter avant qu'elle ait atteint sa pleine maturité. L'orge coupée avant qu'elle soit mûre se détériore beaucoup, le rendement est ainsi abaissé, les grains se noircissent et il en résulte un pauvre classement.

ST - VINCENT

Dernier recensement

La famille Joseph Michaud s'est augmentée d'un nouveau membre, une petite fille, dixième enfant. Chaleureuses félicitations aux parents.

Chevalerie

Les trois paroisses conjointes de St-Vincent, Saint-Jean de Brébeuf (Mallaig) et Sainte-Agnès (Thérien) ont érigé un sous-conseil des Chevaliers de Colomb qui portera le nom **Leclainche** en l'honneur du missionnaire Oblat de ce même nom qui a souvent exercé le saint ministère dans cette région dans les débuts de la colonisation.

De passage

La moitié de la paroisse de Mallaig était ici dimanche dernier, une fraction de Thérien et de Lafond.

Mlle Antoinette Guindon est en promenade chez sa soeur, Mme Emile St-Arnault.

Dimanche prochain

Nous aurons notre pique-nique annuel dimanche prochain, le 30 juillet. Tout le monde est invité au banquet, aux parties de balle, aux courses de "cow-boys" et à la séance.

Fèzé Gestes.

LA COREY

Mardi dernier nos commissaires locaux rencontraient ceux de la grande division au sujet d'une troisième classe. Il parait assez officiel qu'une troisième religieuse sera engagée si la communauté peut en fournir une. Nous pourrons alors enseigner le Grade X; ce qui sera un grand progrès et cela soulagera nos deux autres classes déjà surchargées.

* * *

Nous avons maintenant un trottoir en ciment devant la propriété de M. Albert Limoges; ce qui est du nouveau pour le village.

* * *

Jeudi dernier, M. J.-M. Fontaine, notre agronome, tenait une assemblée où il expliqua les engrais chimiques; on visita les champs où les gens s'étaient servi de ces engrais. Dimanche il nous revenait pour parler à notre population au sujet de la radio française. Il nous expliqua la chose en expert et les premières cotisations furent bien satisfaisantes. Un comité s'occupera de terminer la campagne.

* * *

MM. Pierre Lauzon et Joseph Dumaine, accompagnés de M. le curé, sont de retour d'un voyage d'affaires en ville.

* * *

M. et Mme Jos. Nadon sant partis en ville pour soins dentaires.

* * *

Dimanche prochain, tous nos voisins sont invités à se joindre à nous pour notre pique-nique annuel au profit de notre église. Bienvenue à tous. Qu'on se rappelle donc la date, le 30 juillet.

Importation de pommes

Les importations de pommes au Canada à l'heure actuelle se composent principalement de stocks de la nouvelle récolte des Etats-Unis, qui sont expédiés sur le marché canadien avant que la nouvelle récolte du Canada soit offerte. Pendant les années de déficit au Canada, il s'est fait également des importations de l'Etat de Washington pendant la dernière partie de la saison, surtout de l'Ouest du Canada. Avant la guerre, il se faisait des expéditions annuelles des Antipodes à la fin de l'hiver et au printemps, mais il ne s'en fait plus depuis quelques années. Tout compté, les importations de pommes au Canada sont relativement faibles, et au cours des cinq saisons de 1938-39 à 1942-43 elles représentaient environ un pour cent de la production canadienne.

LOS ANGELES

A la guerre comm à toute autre occupation, il y a quelque poésie: les premières fleurs cueillies en France et qui parvinrent en Angleterre, furent placées sur un autel.

Cette petite pointe de terre entre les rivières Faute et Vire, au fond d'une baie, c'est là que les Vikings s'établirent d'abord sur cette côte de France, qui devait devenir plus tard la Normandie. C'était encore du temps du grand roi Charlemagne, qui réussit à unifier d'une certaine manière les différents groupes des grandes divisions du nord-ouest de l'Europe de ce temps-là, qui était sous sa domination. Quelle ne fut pas la terreur des habitants de voir arrive un certain jour, sur la mer, ces longues barques plates à rames et à voiles, sur la proue desquelles un dragon dressait sa tête à la gueule béante! La première grande persécution de ces Vikings dura 836 à 867. Peu à peu, ils prirent possession de la côte et de la province. En prenant les femmes, ils croyaient s'élever des générations de Vikings, mais ces femmes tournèrent les Vikings en Normands, en Français. L'invasion de nos jours se fait beaucoup plus vite que celle des Vikings. En 1066, le duc des Normands, Guillaume le Conquérant, fut assez fort pour traverser en Angleterre, y battre le roi, et s'établir à sa place. Nous avions alors le curieux spectacle de voir un duc de France, souverain en Angleterre, et plus puissant que son souverain en France. Alors commença ce mélange de ducs, de rois, de titres, de propriétés qui devait se régler plus tard entre la France et l'Angleterre par la Guerre de 100 ans.

* * *

Lorsqu'on commença à cultiver les fruits en Californie, il étai facile de les vendre, mais le jour vint où le marché ne pouvait plus en absorber la production. Alors un groupe de porducteurs de fruits s'assemblèrent, formèrent la "California Fruit Growers Exchange". Ceci se passait en 1893. Depuis lors, tous leurs fruits se vendent. Ils ont maintenant leur splendide bâtisse en face de notre bibliothèque. Ils célébrèrent leur 50e anniversaire de fondation l'an dernier; 2,200 de leurs 15,000 producteurs étaient présents à la fête, parmi lesquels sept des pionniers de l'entreprise. Aujourd'hui, 250,000 personnes vivent directement de cette culture, en Californie et en Arizona. L'Arizona est attachée à la Californie de bien des manières. Celle-ci est le débouché de ses produits. Notre sud-est appartient au district désert qui forme l'Arizona, et notre archidiocèse de Los Angeles s'étend jusqu'en Arizona.

* * *

Je m'étais plaint de la brume, l'autre jour; je m'en plains encore, et beaucoup plus! Elle nous a tenus en juin; elle continue en juillet. En mai et juin, nous n'eûmes que 16 jours de plein soleil. Imaginez ce temps dans le sud de la Californie! C'est le record de 67 ans. Il y en a qui aime cette température. "C'est frais," disent-ils. Oui, mais ça rabat un peu l'enthousiasme et la gaieté. Et moi qui en ai déjà si peu!

* * *

Jimmy Carr se demand: où trouvera-t-on assez de bouchons brûlés pour noircir le nez de Jimmy Durante? Il lui faut jouer un rôle de nègre.

* * *

La bannière étoilée qu'on présenta à notre archevêque en janvier donnait le nombre de 43,170 catholiques de notre archidiocèse enrôlés alors dans les forces armées.

* * *

Le diocèse de Fresno, entre Los Angeles et San Francisco, a bâti, l'an dernier, une église pour les nègres.

* * *

Il est rapporté qu'à notre grosse manufacture "North American Aviation Co." les disputes entre travailleurs et gérants sont soumises au Rév. J. Connelly, jésuite, de l'university Loyola. Les deux parties l'auraient choisi et promis d'accepter ses décisions.

Londres. — Environ 2,000 civils français furent tués à Caen et 1,300 hospitalisés, a dit aux Communes le secrétaire financier au ministère de la Guerre, le major Arthur Henderson.

Il ajouta qu'avant les raids de l'aviation, un avertissement avait été donné au moyen de feuillets lancés par avions et aussi que la RAF avait reçu instructions d'éviter autant que possible de blesser ou de tuer les civils. De façon générale maintenant, dit-il, les gens sont bien protégés contre les raids.

— Nouvelles Locales —

ST-JOACHIM

Le caporal J.-C. Chatel, U.G.C. et Mme Chatel sont de retour de Bonnyville après y avoir passé de belles vacances chez des parents et amis. M. Chatel a dû de nouveau rejoindre son régiment à Medecine Hat.

* * *

M. Roland Morrier de Winnipeg a passé quelques jours à Edmonton.

* * *

En permission chez leur mère, Mme B. Gagnon, le sergent Théophane Gagnon de Toronto où il était en repos après un accident d'avion survenu en Angleterre, et le caporal Antonio Gagnon de Calgary.

* * *

M. et Mme T.-J. Laflèche passe de très belles vacances à Calgary, Banff et Lac Louise.

* * *

Nos sincères félicitations à l'honorable Lucien Maynard et Mme Maynard à l'occasion de la naissance d'une fille, le 19 juillet, Elizabeth-Frances.

* * *

Mlle Bérangère Mercier fit un court séjour à Edmonton Beach.

* * *

M. et Mme A.-J. Kéroack avaient la visite de leur neveu, M. Denis Prenovault, pour la fin de semaine.

* * *

M. Jean Côté de l'aviation canadienne était en permission dans sa famille.

* * *

Mlles Laurence et Thérèse Sabourin ont passé d'agréables vacances à St-Paul.

* * *

Mlle Gabrielle Mercier, autrefois d'Edmonton, vient d'obtenir une position avec l'U.N.R.A. à Washington, D.C.

* * *

M. et Mme Rosaire Racette et leur famille ainsi que M. et Mme Armand Turcotte et leur famille sont en visite chez leur parents M. et Mme E. Sabourin.

* * *

Mme Léon Gibault de St-Paul a passé quelque temps à Edmonton.

* * *

M. Paul Côté était à Edmonton pour quelques jours.

* * *

Mme Harry Tremblay est revenue d'un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme Adalbert Kantor annoncent les fiançailles de leur fille Mlle Henriette-Marie avec cpl Jos.-Roland Patenaude, fils de Mme H.-E. Patenaude. La mariage aura lieu le 24 août à l'église du Sacré-Coeur.

L'Immaculée-Conception

Le 22 juillet, en l'église de l'Immaculée-Conception, fut célébrée le mariage de M. Maurice Morino, marin, avec Mlle Norma Syme. Servaient de témoins: M. et Mme Frederick Morino.

* * *

M. Léon Letain, marin, est en congé chez ses parents.

* * *

M. L.-H. Boulanger est de retour d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

Pensée

L'agriculture pour un homme honorable et d'esprit élevé est la meilleure des occupations par lesquelles l'homme se procure un moyen d'existence.

Xénophon.

Annonces classifiées

Cuisine de Famille

Bonne cuisine de famille. Repas 25c au-dessus. Chez Tower's: 10432, avenue Jasper.

Institutrice demandée

Institutrice bilingue pour arrondissement Charest, cinq milles de Beaumont. Salaire: $1000.00, plus $50. pour chaque année d'expérience. Communiquez avec J.-J. LeBlanc, 10713-98e avenue, Edmonton.

Terre à vendre

A Brosseau:— Une demie section à vendre, située à ¾ de mille de l'église maison à deux logis, remises à voiture, à bois, écurie pour 5 chevaux et 5 vaches et une porcherie pour ... 2 puits d'eau douce; du bois de chauffage pour 20 ans. L'automne dernier 1800 minots de blé, 2200 d'avoine, ... minots d'orge furent récoltés. Belle ferme pour famille canadienne-française. S'adresser à M. J.-B. Vincent de Brosseau.

La fête champêtre des Chevaliers de Colomb

Conseil La Vérendrye

Plus de deux cents membres et amis ont assisté à la fête champêtre organisée par le Conseil La Vérendrye sur le terrain du Juniorat St-Jean, dimanche dernier. En plus d'un grand nombre de personnes de la ville on y remarquait plusieurs personnes venues des paroisses environnantes.

Sous l'habile direction de MM. René Leblanc et Laurier Picard, la fête débuta par une de ces épreuves amusantes où les concurrents, les yeux bandés, doivent pousser une brouette dans la direction d'un baril situé à une cinquantaine de verges. M. le docteur Mousseau n'hésite pas à recommander cet exercice à ceux qui ont de la difficulté à s'orienter dans la noirceur.

Suivit une partie de balle molle entre les hommes mariés et lés non-conjoints. Malgré tous leurs efforts au bâton, de même qu'auprès des arbitres, M. A. Sylvestre et le Père Rhéaume, les pères de famille durent accepter une défaite de 3 à 7.

Il y eut ensuite pour les plus jeunes de même que pour les plus âgés des courses diverses: à signaler la course à marcher gagnée par M. Gadoury.

Lorsque l'heure du souper arriva, personne ne se fit prier pour venir manger tous les bons mets que chacun s'était apportés. Le café, délicieusement préparé par M. l'abbé Ketchen, fut servi sur les lieux. Une fois rassasiée, l'assistance continua à se divertir en répondant à nos belles chansons canadiennes qu'entonnèrent tour à tour M. le docteur Mousseau, Mme L. Roy et M. E. Breault, secondés harmonieusement par M. G. Pepin et son accordéon.

La journée se termina par une partie de balle entre les demoiselles et les messieurs que vint interrompre une tempête qui s'avançait de l'ouest.

En somme, ce fut une journée très agréable pour tous ceux qui avaient pu s'y rendre. Le comité en charge tient à réitérer ses remerciement les plus sincères aux Pères du Juniorat pour leur bienveillant accueil ainsi que pour l'usage du terrain, des tables et des bancs.

(Communiqué)

Un prix de narration

L'Histoire des Lamoureux

Mlle Gladys Graves, élève en 11ème à l'école de Legal, a remporté un prix au concours organisé par la revue "Canadians All". La narration primée porte sur l'histoire des Lamoureux. L'auteur raconte la vie que l'on mène, un soir d'hiver, au homestead de son grand'père, M. Alcibiade Lamoureux. "Pépère" fume sa pipe, "mémère" tricotte des mitaines au rhytme de sa berceuse, une demi-douzaine d'enfants apprennent leurs leçons autour de la table couverte de toile cirée, où trône une lampe à l'huile.

—"Quel âge aviez-vous, pépère, quand vous êtes venu de Québec?" demande Albert, un petit garçon de dix ans, comme s'il n'avait pas maintes fois entendu la même histoire.

—"Oh, j'avais rien que seize ans, mais je pouvais déjà faire une journée d'homme. Les femmes étaient restées à St-Jean, et, quand le petit train partit de la station pour nous amener dans l'Ouest, les mouchoirs carreautés qui volaient au vent en signe d'adieu, servirent aussi à éponger quelques larmes. En 1875, il fallait passer par le Dakota, le Père Lacombe n'avait pas encore "construit" le C. P. R. De là, on gagnait son passage jusqu'au Fort Garry, en travaillant sur les bateaux de la Rivière Rouge. C'est là qu'on faisait ses provisions pour traverser les prairies en charrette. Tout un bagage: de la fleur, du sel, du thé, de la viande de cheval, sans compter la petite charrue à bras, les haches, les scies, les seaux, et . . . des chandelles. On marchait dix heures par jour, dans des chemins "roughs", arrêtant des fois pour abattre une poule ou un canard, et de temps en temps, un buffalo".

—"Avez-vous tué des sauvages?" zézaye le petit Robert.

—"Toutes les nuits, campés à la belle étoile, on les entendait "hurler" et on y rêvait, mais dans le jour, on n'en voyait pas. De grippe et de grappe, ça nous a pris trois mois à atteindre le Fort Saskatchewan, alors le centre le plus important de tout l'Ouest. Mon père se traça un lot, à la manière française, de l'autre bord de la rivière, et c'est là qu'après deux ans de peines et de misères on finit par avoir un "cheznous".

"Entre temps, d'autres familles vinrent s'établir avec nous, et il arriva que notre premier missionnaire, le Père Blanchet, célébra un premier mariage dans la colonie, entre Alcibiade Lamoureux et Lumina Poirier, belle jeune fille de 18 ans. Plus tard, au temps de l'affaire Riel, les enfants, Albert et les Jumelles, furent par précaution, placés en sûreté à St-Albert. Il n'était pas encore question d'Edmonton. Si j'avais voulu, j'aurais pu acheter toute l'étendue de la ville pour $30.00.

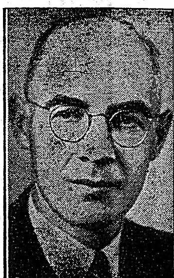
Comme conclusion: les Canadiens français ont bien mérité de la nation, depuis les Coureurs-des-bois-jusqu'à nos soldats qui, sur les champs de bataille, les océans et au-dessus des nuages, démontrent par leur peine, leur sueur et leur sang, qu'ils sont vraiment Canadiens All.

(The Literary Gazette, Legal, juillet, vol. 6, no. 7)



Mlle Gladys Graves, de Legal, a été l'heureuse gagnante d'un prix dans un concours de narration, organisé par la revue Canadian All.

Lisez et faites lire la Survivance



JAMES E. ENRIGHT, CANDIDAT C. C. F., A EDMONTON, ALTA.

Jas. E. (Jim) Enright demeure à Edmonton depuis 25 ans. Depuis les dernières douze années il appartient à la paroisse St-André. Auparavant il appartenait à la paroisse de la Cathédrale St-Joseph. Il a toujours été à Edmonton un chef actif de l'Action Catholique. C'est un ancien Grand Chevalier (Conseil d'Edmonton, Chevaliers de Colom), et ancien Député d'Etat pour l'Alberta.

Il est, dans le moment, Surveillant de District dans le nord de l'Alberta pour les Services de Guerre des Chevaliers de Colomb. Il est président de l'Administration de l'Institut O'Connell et directeur de la Fédération des Oeuvres de Charité Catholiques qui sont affiliées au "Community Chest" d'Edmonton.

J.-E. Enright dans sa jeunesse était un athlète renommé et continue à s'intéresser aux sports. Il a toujours pris une part importante dans toutes les affaires publiques concernant les Efforts de Guerre tels que l'Auxiliary War Services et le War Savings Drives.

Il est marié et père de 5 enfants qui fréquentent les Ecoles Séparées.

(Annonce)



Décès

Un des membres les plus éminents et les plus dévoués de notre Association vient de mourir. M. Oscar Théophile Girard, vice-président, avait travaillé avec ardeur dès la première heure à l'organisation de notre oeuvre sur les rives du Pacifique. Ils nous laisse un vide immense, en même temps qu'un exemple incomparable qui stimulera le zèle des nôtres.

Né à Montréal en 1870, il quitta cette ville en 1918 pour Calgary. Sept ans plus tard il vint à Vancouver. Il s'établit à New Westminster en 1937 où il s'était fait de nombreux amis, tant parmi les Canadiens français que les Anglo-Canadiens qui l'estimaient et le respectaient hautement.

Il a rendu des services tout particuliers à notre chère Association. Tout son grand coeur généreux s'était donné avec ardeur au travail de notre survivance en Colombie.

Epuisé bien souvent par la maladie et l'âge, il trouvait encore assez de force et d'énergie pour assister et prendre une part active à toutes nos réunions. A notre dernier banquet pour la fête de la St-Jean-Baptiste, à Vancouver, il avait tenu, malgré sa maladie, à nous honorer de sa présence.

Nous le pleurons avec son épouse dévouée, Mme Rose Girard, dont le courage et la piété édifient son entourage. A elle nous offrons, avec notre affection et notre respect pour la mémoire du regretté disparu, nos prières et l'assurance de notre dévouement.

Notre ami vénéré rendit sa belle âme à Dieu le 13 juillet.

Les funérailles eurent lieu à l'église St-Pierre, à New Westminster. Le célébrant était le Rév. P. W. Finnigan, de Haney, avec le R. P. Murphy, de New Westminster, le R.P. G. Beauregard, de Vancouver, comme diacre et sous-diacre. Les RR. PP. Rogers, O.M.I., et Villeneuve assistaient au choeur. Sous la direction de Mme F. de Serres, un choeur d'amis canadiens-français chanta la messe de requiem. Mme Foote était à l'orgue.

La garde d'honneur était composée des Elks. Les porteurs étaient MM. J.-B. Chevrier, C. Bechard, Henri Lapointe, George Price, Alphonse Poitras et David Matte.

Une foule d'amis vinrent de Vancouver, de Maillardville, de Coquitlam se joindre à ceux de New Westmister pour accompagner sa dépouille mortelle au cimetière St-Pierre.

Mariage Delesalle-Guichon

A l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs furent unis par les liens du mariage Marcelle, fille cadette de M. Laurence Guichon et de feu Mme Guichon, de Quilchena, et le fils aîné de Mme T. Delesalle et de feu Louis Delesalle, de Vancouver.

Le R.P. Albury officia, ayant pour enfants de choeur Philippe Delesalle et Wallace Chisholm, frère et cousin des jeunes mariés. Le témoin était Joseph Delesalle et la fille d'honneur Mlle Reita James.

Une réception eut lieu à l'hôtel Devonshire pour les parents et amis intimes de la famille. Les jeunes mariés ont passé leur lune de miel à l'Ile Vancouver. Ils résideront à Vancouver où Louis Delesalle continuera, avec son frère Joseph et leur mère, Mme T. Delesalle, à diriger la maison Abbotsford Wood and Coal Co., fondée par feu leur père, M. Louis Delesalle.

Au jeune couple et à cette famille très estimée et respectée, leurs nombreux amis offrent leurs souhaits très cordiaux.

* * *

L'Association canadienne-française de Vancouver est heureuse d'annoncer le retour à Vancouver du Dr et Mme Robinson, tous deux canadiens-français de Québec et de Gravelbourg, qui ont décidé sagement de demeurer dans notre ville.

Ils réalisent comme beaucoup d'autres que Vancouver offre des avantages exceptionels pour l'avenir. Les Canadiens français seront heureux de savoir qu'ils ont enfin deux médecins canadiens-français à Vancouver, l'Honorable Sénateur A. Blais et le Dr Robinson. Espérons que d'autres suivront leur exemple. Notre population qui va augmentant d'année en année, requiert des médecins en plus grand nombre, des dentistes, des avocats, des notaires, des commerçants de toutes sortes.

Nous invitons les nôtres à soutenir la carrière de nos compatriotes.

Aux nouveaux arrivés la plus cordiale bienvenue.

En Norvège

Montréal. — Des nouvelles reçues récemment de Norvège réaffirment que les Allemands retirent constamment des troupes des régions de Trondheim et du nord de la Norvège. On rapporte que cinq trains remplis de militaires et de matériel de guerre quittent tous les jours Trondheim pour Oslo et tous les voyages des civils sont cancellés, cela depuis le 4 juillet.

STE-LINA

Dimanche le 16 juillet, toute la paroisse était dans la joie. M. le curé R. Bérubé revenait après une absence de trois mois. Il y eut entrée solennelle à l'église et messe solennelle chantée par M. le curé avec le Père Yott de St-Paul comme diacre et le Père Morin de Elk Point comme sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné avec éloquence par le Père Yott. A la fin de la messe une adresse de bienvenue fut lue en français par M. Jean Mahé et en anglais par M. E. Waechter. M. le curé Bérubé en des paroles délicates remercia les paroissiens de leur accueil si bienveillant.

Dans le courant de la journée des jeux de balles et des courses eurent lieu. Les joueurs de balle de Mallaig remportèrent la victoire et George Christiansen de Goodridge gagna la course de chevaux.

Un souper succulent, préparé par les dames, fut présidé par M. le curé ayant comme invités d'honneur l'honorable Lucien Maynard, procureur général de la Province, et les RR. PP. Rouleau, c. ss.r., de Ste-Anne-de-Beaupré, M. le curé A. Ricard, de Mallaig, les RR. PP. Yott et Morin.

Le soir, un programme récréatif fut présenté par les enfants de l'école sous la direction des Soeurs de Ste-Croix. Les organisateurs de cette fête méritent des éloges pour le succès obtenus.

Nous déplorons la mort de Mme David Vallée, décédée dimanche matin à 5h.45, à l'âge de 77 ans et quelques mois. L'enterrement eut lieu mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Originaire de Curran, Ont., elle vint avec sa famille à Ste-Lina en 1913. Elle laisse son mari et ses enfants Louisa (Mme D. Daoust), Alida (Mme J. Lozeau), Lucia (Mme L. Côté), Josephine (Mme Chrétien), Ernest, Arthur, Mastaï, Eugène, Omer, Josaphat, Emile, et de nombreux petits-enfants.

Nous apprenons aussi la mort de James Ginther, jeune fils de Ed. Ginther, décédé à Edmonton dimanche dans la nuit, à l'âge de 16 ans et onze mois. L'enterrement eut lieu mardi matin. Nos sympathies vont à la famille de M. Ed. Ginther qui fut déjà éprouvé par la mort de son père au printemps.

Notre Sr Principale de l'Ecole de Ste-Lina partait, samedi dernier, pour suivre les cours d'été du Département d'Education à Edmonton.

Mardi, avait lieu la convention des créditistes du comté de Beaver River. Les délégués furent enchantés de la réception faite par le comité local. Les discours des hon. Fallow et Maynard furent bien appréciés.

Avez-vous vu le curé de Mallaig dans son nouveau char? Je n'ai vu que le chapeau.

Pensée

Que le cultivateur soit fier de sa profession, car ceux qui travaillent la terre sont le peuple choisi de Dieu, dit Jefferson.

AVIS AUX CREANCIERS

Succession de feue Marie Vaugeois, veuve, de Beaumont, Alberta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Marie Vaugeois décédée le 14 juin 1944 sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier avocat de l'exécuteur Joseph Lambert, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 1er octobre 1944 l'état complet et dûment vérifié, de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date, l'exécuteur distribuera les biens de la défunte entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 25 juillet 1944

PAUL-E. POIRIER, avocat.

Etude Milner, Steer, Poirier, Martland & Bowker.

Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta.

SAINTE-LINA

Dimanche 23 juillet Dora Purificati, Lorraine Ouellette, Hervé Ouellette, Edna Keim, Shirley Miller, Marcel Gauthier, Jeanne Magnant, Madeleine Bilodeau recevaient le sacrement de l'Eucharistie pour la première fois. Toute la paroisse profitait de la circonstance pour s'approcher de la sainte Table.

Dans l'après-midi tout le monde se rendait à Fork Lake où parents et enfants firent les frais d'un plaisant pique-nique.

* * *

Nos religieuses de Ste-Croix se rendent cette semaine à Fort Kent pour les exercices de la retraite. Notre directrice de français et de religion à l'école, Sr St-Pierre de Séville, part pour Montréal.

* * *

On annonce que prochainement MM. Célestin et Elzéar Dumais doivent vendre leurs terres à Edgar Jodoin, présentement de Mallaig. Avec les nouvelles familles Ludger Bilodeau, Jos. Gagné et Edgar Jodoin en plus des enfants Jean qui demeureront dans la paroisse, nous aurons 95 enfants à l'école dans deux classes comme par le passé, grâce à la bienveillance de la grande division scolaire.

* * *

Mlle Blanche Tourangeau est de retour chez ses parents après avoir suivi les cours du grade XII à Fort Kent.

* * *

M. et Mme C. Jean sont de retour d'un voyage à Vancouver. La santé de Mme Jean est excellente.

Baptêmes

Né le 30 juin: Real René, fils de Doridn Bilodeau et Laurence Dubeau. Parrain et marraine: M. et Mme René Gagné.

Née le 8 juillet: Cécile Simone Mariette, fille de René Dubeau et Jean Charbonneau. Parrain et marraine: Adélard Bilodeau et Mme M.-Louise Dubeau.

Née le 8 mai: Helena Sophia, fille de T. Salapa et Marianna Kraftchyk. Parrain et marraine: W. Karczmarczyk et Mme S. Smyl.

COOPERATIVES

Différence fondamentale

Un journaliste des Etats-Unis, dans un commentaire à la radio, s'est joint aux attaques qu'on fait contre les coopératives. Sa première tentative dans ce domaine n'est que l'étalage de son ignorance de la philosophie ainsi que des principes et méthodes des coopératives.

"Il n'y a, dit-il, aucune différence digne de mention entre la compagnie privée et les coopératives"; mais le motif de sa polémique, c'est la différence d'opération qui permet à la coopérative de payer une ristourne.

Lors d'une récente causerie à un groupe de coopérateurs, H. H. Allen, un conseiller financier de Chicago, disait: "Il y a tout un monde de différence entre l'entreprise privée et l'entreprise coopérative de consommation et vous devriez faire connaître à travers le pays que ce monde de différence existe". Certes, il y a une différence; autrement cette opposition organisée contre la coopérative n'existerait pas. L'opposition existe parce que la différence existe; parce que les coopératives minent les bases mêmes de la machine à profit qu'est l'entreprise privée.

Suivant le conseil de M. Allen, voyons si nous pouvons clairement établir la différence entre l'entreprise privée et l'entreprise coopérative.

1. Le but de l'entreprise privée est de faire du profit pour l'entrepreneur; le but de la coopérative est de fournir à ses membres des marchandises et des services au prix coutant.

2. L'entreprise privée recherche l'assistance du public pour faire des profits; l'entreprise coopérative cherche à former des membres pour qu'ils réalisent leur propre bien-être économique.

3. L'entreprise privée fait bénéficier les entrepreneurs ou les détenteurs de parts; l'entreprise coopérative fait bénéficier ses membres qui sont les clients.

4. Dans l'entreprise privée les actionnaires ont seuls droit au surplus qui reste lorsque les dépenses d'opérations sont payées; dans une coopérative les membres, c'est-à-dire ceux qui ont permis à l'entreprise d'opérer, retiennent leur droit au surplus.

5. Dans l'entreprise privée le surplus est un profit au point de vue économique et légal; dans la coopérative le surplus n'est que du trop-perçu, et n'est un profit ni au point de vue économique ni au point de vue légal.

6. Dans l'entreprise privée le salaire sur capital est illimitée; dans la coopérative le salaire sur capital, c'est-à-dire sur l'argent souscrit par les membres pour lancer l'entreprise, est limité.

7. Dans l'entreprise privée, le nombre des actionnaires est limté par le capital-stock nécessaire, mais il n'y a pas de limite quant au nombre de parts qu'un actionnaire peut détenir; dans une coopérative le nombre des actionnaires n'est pas limité, mais le nombre de parts qu'un individu peut détenir, est limité.

8. Les réserves dans une entreprise privée augmentent la valeur des actions; les réserves dans une coopérative n'ont aucun effet sur les parts.

9. Dans l'entreprise privée le contrôle par le moyen du vote est proportionné au nombre d'actions détenues; dans la coopérative chaque membre n'a qu'un vote, peu importe le nombre de parts détenues.

En résumé, la différence entre l'entreprise privée et l'entreprise coopérative peut être définie comme suit:

La base de l'entreprise privée est l'intérêt personnel; la base de l'entreprise coopérative est l'intérêt commun. L'entreprise privée est inspirée par le profit à retirer; l'entreprise coopérative est inspirée par le service à rendre. La méthode de l'entreprise privée est la compétition qui conduit à la création de monopoles; la méthode coopérative est la coordination des activités pour la réalisation du bien commun.

Il y a tout un monde de différence entre l'entreprise privée et l'entreprise coopérative, à tel point que la coopération universelle voudrait dire la création d'un ordre nouveau. Il est consolant de noter que, malgré l'opposition, le mouvement coopératif se développe et l'ordre nouveau se rapproche.

(The Western Producer, juin 29, 1944).

(Traduit par L. H.)

BEAUMONT

Cette semaine fut assez bruyante dans le village; de nombreux enfants, venus des quatre coins de la paroisse, assistaient au catéchisme pour faire leur première communion dimanche. C'est M. le curé Chartrand et une religieuse qui leur enseignaient la religion.

* * *

Les classes sont maintenant finies et les élèves du collège et des couvents sont de retour dans leur famille, contents de se reposer après avoir fait une bonne année scolaire. Les institutrices aussi entrent en repos. Nous avons vu partir Mme Roy qui enseigna aux petits; ils aimaient bien cette seconde maman. Les parents aussi font des voeux pour qu'elle revienne si ce doit être encore une laïque qui enseigne l'an prochain. Nous avons vu aussi s'en aller notre bonne mère Celina qui se dévoua pendant douze ans au bien temporel et spirituel des enfants, et aida encore aux choses de l'église. Nous regrettons son départ de la paroisse. Puisse-t-elle garder de Beaumont un bon souvenir! Nous nous étions habitués à la voir; il nous semblait qu'elle ne devait jamais nous quitter; mais l'obédience est là et il faut s'y conformer.

* * *

Une fille de M. William Herard, religieuse chez les soeurs de la Providence, accompagnée d'une autre religieuse, est venue visiter ses parents. Depuis plusieurs années, nous n'avions pas vu cette enfant de la paroisse.

* * *

Est en visite chez M. et Mme Hermas Charbonneau, Mme Albert Paquin, de Lebret, Sask. Elle est la soeur de Mme Charbonneau. Elle est accompagnée de Mme Lafleur, de Lebret aussi, et nièce de M. Charbonneau.

* * *

Nos gens qui étaient allés visiter Calgary et Banff sont maintenant de retour, bien contents d'avoir vu ces places, mais contents de se reposer.

* * *

M. et Mme Houle et Mme Rodis, d'Edmonton et de Lamoureux, visitaient M. et Mme Adélard Royer dernièrement.

* * *

Comme nous l'avons déjà annoncé, nos cours de tissage commenceront le 1er août. Ces cours sont gratuits. Nous espérons que les dames et demoiselles viendront assez nombreuses.

* * *

M. Jean-Paul l'Heureux est en congé chez les familles L'Heureux. C'est un sans-filiste de l'aviation canadienne. Il est stationné à Vancouver. En route pour l'Est, il visite ses oncles et tantes d'ici, et donnera à ses parents de bonnes nouvelles; car il trouve notre paroisse très belle.

* * *

Mlle Rose-Alma Vallée, de Legal, est aussi parmi nous.

LAMOUREUX

M. Emilien Paradis vient de terminer une transaction importante par laquelle il vend sa demi-section de terre à M. Ernest Lamoureux. La rumeur en avait couru depuis quelque temps et maintenant c'est une affaire terminée. Vers le quinze août il fera encan pour disposer du roulant et des animaux qui lui restent; puis il ira résider à Edmonton. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter amèrement le départ de M. Emilien Paradis, un vétéran de Lamoureux, un homme de bien qui n'a que des amis dans la localité. Il est demeuré toute sa vie sur la terre et dans la maison où il est né. M. et Mme Paradis se sont toujours montrés d'un dévouement sans bornes pour les oeuvres paroissiales. Leur départ laissera un vide qui sera difficilement comblé. Tout en regrettant leur décision imposée par leur état de santé, nous leur souhaitons paix et bonheur dans leur retraite et espérons les revoir souvent au milieu de nous.

* * *

M. Henri Normandeau est à l'hôpital de la Miséricorde souffrant d'une pneumonie. Avec les bons soins dont il est entouré, nous avons bon espoir qu'il sera vite rétabli.

* * *

Dimanche 23 juillet, Soeur Irène Maria, des Filles de Jésus de Morinville, visitait sa parenté à Lamoureux. Toutes les personnes qui l'ont connue avant son départ pour le couvent, étaient heureuses de venir la saluer.

* * *

Les cours de catéchisme préparatoires à la première communion ont commencé lundi 24 juillet et se continueront pendant deux semaines chaque jour de 10h. a.m. à 3h. p.m.

* * *

Les soldats Robert Lamoureux et Gérard Normandeau sont actuellement en visite à Lamoureux.

* * *

Une faute d'impression nous a fait dire que Aurore et Pauline Rousseau ont exécuté un duo de piano: or c'est Aurore Gaumont et Pauline Rousseau qu'il faut lire.

La fermière après la guerre

Le dernier rapport du Sous-Comité de la Chambre des Communes sur les problèmes féminins d'après-guerre, consacre un chapitre aux fermières où il est dit que dans les conditions actuelles les jeunes femmes abandonnent la ferme, laissant à leurs ainées un fardeau intolérable. Le Sous-Comité a fait une liste des choses nécessaires aux fermières. Il admet que la fermière présente un problème tout spécial parce que c'est une ménagère qui s'occupe également de la production, et c'est à cause de cela que l'on recommande d'étendre les services d'électricité à la ferme, d'améliorer la maison de ferme, de fournir une provision abondante d'eau courante et de pourvoir à l'hygiène de la ferme. Ce rapport recommande l'établissement de services sanitaires bien organisés dans les régions rurales.

Une recommandation intéressante, dit M. Shefrin, de la Division de l'économie, qui fait l'analyse du rapport en question dans l'Economiste agricole, c'est celle qui porte sur un certain nombre d'entreprises lucratives en agriculture, comme la culture du champignon, la déshydration des fruits et des légumes, la tenue d'une maison de pension et d'autres objets qui pourraient encourager la jeune femme à revenir sur la ferme. On recommande d'aider les jeunes femmes quand cela peut être nécessaire à entreprendre ces petites branches annexes de l'agriculture.

Les Etats-Unis ont accepté le Comité

Washington. — Le président Roosevelt a déclaré que les Etats-Unis ont décidé d'accepter le Comité de la Libération nationale dirigé par le général Charles de Gaulle comme l'autorité actuelle pour l'administration civile des régions libérées de France.

M. Roosevelt a ajouté que le général Eisenhower, commandant suprême des Alliés en Europe, continuera d'avoir entière autorité sur toutes les questions d'ordre militaire, en France, et qu'il lui appartiendra de décider quand un secteur donné du territoire français est prêt à recevoir une administration civile.

Lutte constante contre les mauvaises herbes

La production des récoltes est surtout une question de lutte contre les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes accaparent à leur profit l'eau et la nourriture que renferme le sol et ceux qui prétendent que quelques mauvaises herbes de plus ou de moins ne font pas une grosse différence montrent leur ignorance, tout simplement. Ils ne se rendent pas compte de la concurrence acharnée que les mauvaises herbes font subir aux récoltes dans les champs infestés. La plupart des gens acceptent la présence de chou gras et de l'amarante comme une chose sans aucune importance; ils ne savent pas qu'il faut beaucoup plus d'eau pour produire une livre de chou gras (poids sec) que pour produire une livre d'avoine. L'avoine exige 597 livres d'eau pour faire une livre de matière sèche, tandis qu'une livre de chou gras prend 801 livres d'eau.

Les frais de production d'oeufs et de volailles

D'après le ministère fédéral de l'Agriculture, ce sont les frais de production, c'est-à-dire le prix de revient, qui détermineront à la longue tout le cours de l'industrie avicole canadienne. A l'avenir les prix que l'on pourra obtenir pour les produits de la basse-cour seront réglés non seulement par la concurrence des produits venant des autres pays mais aussi par celles des autres produits sur les marchés locaux. Pour que la production puisse continuer à rapporter un bénéfice, il faudra maintenir le prix de revient au Canada assez bas pour que nous puissions affronter la concurrence, aussi bien sur ses propres marchés que sur ceux de l'étranger.

Ces frais de production sont compliqués. Une surveillance assidue des opérations est nécessaire pour les empêcher de devenir excessifs et éviter les pertes. La mortalité est un gros item. La bonne santé et les bons soins vont de pair. La bonne conduite de la basse-cour est le détail le plus important dans le contrôle des frais de production.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

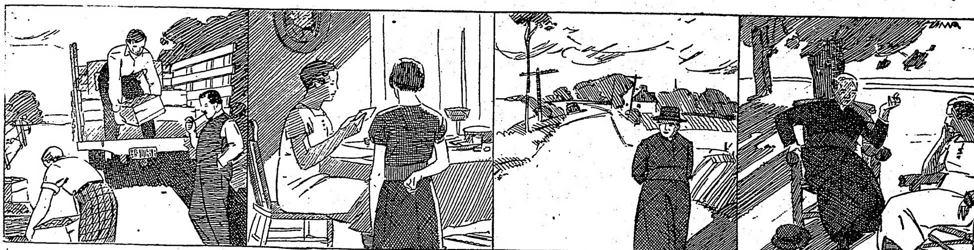
Loi fédérale sur les prêts agricoles

La loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, a subi sa deuxième lecture et a été renvoyée, pour étude, au Comité de la banque et du commerce. Ce projet de loi vise à encourager l'ouverture, aux cultivateurs, d'un crédit à moyen et à court terme en vue d'augmenter la productivité des exploitations agricoles et d'améliorer les conditions d'existence sur la ferme. Aux termes de cette loi, des prêts seront consentis au cultivateur non seulement pour fins d'amélioration agricole, mais aussi pour l'achat d'instruments aratoires et d'animaux de ferme. Les prêts seront consentis par les banques moyennant un intérêt simple d'excédant pas cinq pour cent, et dix pour cent du principal global sera garanti par le gouvernement.

"Elle m'a fait vivre!... Pourquoi pas vous?..."

par le R. P. Adélard Dugré, S.J.

Texte du Dr L. Francoeur
Dessins par M. Raymond



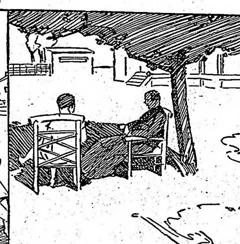
François chargea son neveu d'exécuter un autre projet: celui d'acheter une bicyclette à Harold pour l'amuser afin de prolonger sa visite au Canada. La proposition plut au jeune homme. En deux minutes, il était prêt à partir avec Léon. Il aida même celui-ci à disposer les légumes dans le camion.

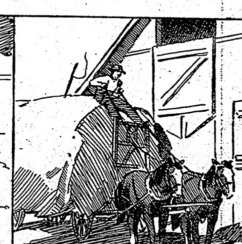
Fanny, elle-même, devait recevoir, ce matin-là, une proposition qui lui ferait plaisir. Elle était à prendre son déjeuner, vers six heures, quand une fillette lui apporta un billet de la part de Mme Poitevin. Celle-ci se rendait à Ste-Anne de Beaupré et l'invitait à prendre place dans son auto.

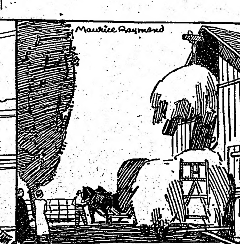
Sa messe dite, le prêtre était parti à travers le village, saluant des parents et des amis. Le soleil était beau, le vent frais; c'était enivrant que de côtoyer le fleuve. Marie, en le voyant venir, se leva, poussa un soupir de bien-être et reprit son travail, laissant le prêtre avec Fanny.

M. Louis, un peu fatigué de cette marche sous le soleil montant, s'assit à l'ombre, sur un grossier fauteuil fabriqué de branches de cèdre et se mit à causer. Durant ses longues années de ministère dans l'Ontario il avait soutenu un nombre de conversations avec les dames catholiques.









Mon Père, il n'est pas possible que vous soyez venu du village à pied? —Et pourquoi pas? —Quatre milles à pied? Aux Etats, on ne verrait jamais un prêtre marcer ainsi. Tous les prêtres ont leur automobile. —Tous? —Presque tous. Il est vrai que les Américains sont des gens pressés.

Il y a une grande différence entre les prêtres du Canada et les prêtres des Etats. —Vous trouvez? —Oh! oui! D'abord les prêtres des Etats ne portent pas de soutane. Ca doit être chaud. Voyez-vous, le costume ne nous préoccupe pas autant qu'il préoccupe les femmes.

La conversation se poursuivait quand des bruits attirèrent leur attention. C'étaient des charges de foin qui arrivaient des champs. François perché sur le sommet d'une voiture, les pieds solidement arcboutés sur le dernier échelon de la fourragère, conduisait les chevaux.

Collez, mon oncle, lui criait-il, collez plus que cela la grange. François raidi les guides. Et ce fut le déchargement. Les câbles grincèrent, un énorme paquet de foin se démêla du reste de la charge. Oui, ils en avaient versé des sueurs, à travailler aux foins!

La Survivance des Jeunes

En vacances

Extraits d'un article paru dans l'Action catholique sous la plume de M. l'abbé Armand Dubé, professeur au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Si l'on ouvre le dictionnaire le plus en renom de nos jours: Nouveau petit Larousse illustré, on trouve la définition du mot, au pluriel toutefois: "Intervalle du repos accordé à des élèves, à des employés, à des étudiants". Retranchons-nous derrière cette acception qui lui est propre, et disons, pour compléter cette brève définition, que le mot VACANCES s'emploie spécialement pour entendre ce laps de temps accordé au repos, au plaisir, à la détente, après une année scolaire, après de longs mois ou une assez longue période de travail ardu et consciencieux.

Toutefois, pour rester plus en contact avec l'idée de travail et de labeur, l'auteur d'un autre dictionnaire, Bescherelle — il n'est pas à craindre que l'on se méprenne sur la portée de sa définition, claire, précise et rédigée dans son plus beau style — nous donne une définition modèle du mot VACANCES: "C'est le temps pendant lequel les classes vaquent, les études cessent dans les collèges, dans les institutions, dans les écoles."

Selon cette dernière définition, il est manifeste que les VACANCES, pour les étudiants groupés dans les différentes maisons d'éducation, sont apparues avec l'établissement des écoles, des couvents, des collèges, des universités ou autres institutions similaires.

Par contre, Larousse laisse entendre que les VACANCES étaient connues bien avant l'organisation des maisons d'enseignement. En fait, les VACANCES, qui ne datent pas d'hier, ont pris naissance avec la naissance de nos premiers parents. En effet, Adam et Eve n'avaient-ils pas été créés et mis au monde pour goûter des VACANCES perpétuelles, illimitées? Ah! les malheureux!... Chacun sait comment ils ont perdu à tout jamais ce privilège inappréciable. Ah! si c'était à recommencer! avons-nous la tentation de dire, il s'en trouverait sûrement parmi nous pour résister au tentateur... O felix culpa! tout de même.

Néanmoins, après la faute de nos premiers parents, il est resté quelques vestiges de vacances, elles ne furent pas totalement abolies; mais il en est resté si peu, diront unanimement les étudiants, qu'il fallait trouver sur les jours de travail des loisirs plus nombreux. Admettons tout de même qu'il en restait suffisamment pour faire regretter la malheureuse désobéissance de ceux qui devaient connaitre des vacances perpétuelles.

En effet, Dieu lui-même a imposé le repos à son peuple: "Souviens-toi de ceci, lui a-t-il dit: pendant six jours, tu travailleras, et tu feras tous tes ouvrages, mais le septième est un jour consacré à Jéhovah, ton Dieu; tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car, pendant six jours, Jéhovah a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour. Souviens-toi!"

A lui seul, ce texte de la sainte Ecriture nous permettrait de conclure que l'institution des vacances est consacrée par le temps. Mais les peuples ne s'en sont pas tenus à cette seule journée imposée par la loi divine. Sans doute, les Hébreux avaient facilement concédé au repos un des sept jours de la semaine, et, soit dit en passant, ils y étaient plus fidèles que les générations actuelles. Cependant, la Bible nous apprend que, de temps à autre, ils avaient l'heur, en gens pratiques, de s'accorder des vacances plus étendues.

Par exemple, lors de la dédicace du temple de Salomon, il y eut sept jours de congé pour le roi et pour tout le peuple qui immolaient des victimes devant le Seigneur. Aussitôt après, Salomon ordonna une autre fête solennelle de sept jours, et tout Israël la fit avec lui: c'était la fête des Tabernacles. Cette assemblée fut fort grande, parce que l'on y vint en foule depuis l'entrée d'Emath jusqu'au torrent de 'Egypte.

Au huitième jour du second septenaire, Salomon renvoya les peuples qui, bénissant le roi pour cette quinzaine de vacances, s'en retournaient en leur maison avec une allégresse publique et le coeur plein de joie pour tous les biens que le Seigneur avait faits à David, son serviteur, et à tout son peuple.

Quinze jours de vacances toutes consacrées aux fêtes et aux réjouissances: tout Israël s'empressa de jouir de ce bienfait inestimable. Entre parenthèses, c'est... peut-être, en souvenir de cette dédicace que les autorités religieuses et scolaires de notre vingtième siècle portèrent à deux semaines le long congé de nos grandes vacances du Jour de l'An. . .

Et aujourd'hui, partout les règlements scolaires assurent aux élèves des vacances régulières: les écoles, en quelque endroit qu'elles se trouvent, les couvents, à quelque communauté qu'ils soient confiés, les collèges, qu'ils soient classiques ou commerciaux, toutes les maisons d'enseignement, qu'il s'agisse de sciences religieuses ou purement profanes, veulent suivre la tradition de maintenir dans toute sa valeur la belle définition du dictionnaire qui presse les corps enseignants à laisser vacantes, pour un temps, les classes et études.

Par ailleurs, nous attendrons encore longtemps, je crois bien, les pétitions organisées pour réclamer le retrait des vacances qui reçoivent, par contre, et de tous, le culte le plus chaleureux. Car, nulle part, que je sache, l'histoire des annales scolaires ne mentionne que les étudiants aient considéré la possibilité d'obtenir de leurs supérieurs l'abolition de ces semaines consacrées au repos dans leurs familles: hiver comme été, désormais le pèlerinage prolongé au foyer paternel est de rigueur. Loin d'être seulement tolérées au temps de Noël et du Jour de l'An, loin de n'être que permises en juillet et en août, les vacances sont imposées par le règlement, mais il reste que c'est une des clauses les plus faciles à faire accepter.

Néanmoins, à part ces deux vacances officielles, chaque maison permet, par ci par là, au cours de l'année académique, des jours chômés: cela vient rompre, et opportunément, ce que l'on est convenu d'appeler la monotonie du terrible quotidien.

Sans faire mention du congé traditionnel de la semaine dans nos écoles ou nos couvents, qui ne goûte les longs Deo gratias dus à la fête de M. le curé et de Mère Supérieure, à la visite de M. l'Inspecteur? Et dans nos collèges et tous les pensionnats, c'est avec joie que l'on acclame Son Eminence le Cardinal, dans sa visite annuelle, que l'on fête Monsieur le Supérieur ou Monsieur le Directeur et tous ceux qui accordent, en passant, quelques douceurs: la tradition ne nous en voudra certes pas de conserver, j'allais dire avec piété, d'aussi bonnes coutumes.

A part ces journées reposantes, accordées par faveur spéciale au cours de l'année, à part tous les congés hebdomadaires, il y a de belles récréations régulières qui ne prennent pas le nom de vacances ni même de congés, mais où il fait bon se distraire d'une étude assidue par le jeu et les promenades plus ou moins sentimentales dans les sentiers battus et mille fois rebattus. Ainsi, pouvoir licitement se délier la langue et rire longuement comme ça compense pour les longues demi-heures de silences obligatoire ou... mitigé!

Et il n'y aurait que les courts Deo gratias pour reposer les esprits très attentifs et communiquer les impressions depuis une heure prisonnières, que ça vaudrait déjà la peine de souligner au chapitre des vacances ces instants de bonheur, toujours trop courts au gré des élèves, sur lesqueles ils comptent deux fois par jour.

Grandes vacances, vacances plus courtes, congés extraordinaires, congés hebdomadaires, récréations quotidiennes. Deo gratias "classiques", tout cela pour remettre le calme dans les esprits tendus par un effort continu! On ne connaitrait pas l'existence de ces bienfaisantes périodes de repos, qu'il faudrait les inventer à tout prix...

Mais, consolons-nous, tout a été disposé de la plus habile façon, et depuis longtemps: le temps a consacré la grande institution des vacances, l'usage de tous les peuples en a garanti l'opportunité, et le règlement des maisons d'enseignement a toujours assuré avec sagesse ces moments de détente nécessaire. Toutefois, ces garanties ne sauraient suffire, si chacun en savait tirer de ces heures exceptionnelles le parti le plus avantageux.

Avant de terminer, je ne puis m'empêcher de souligner que, pour bien profiter de ses vacances, il y a une condition à remplir avant toute autre, c'est l'application à l'étude durant l'année scolaire, et le travail consciencieux d'une bonne formation classique, en même temps que morale et religieuse.

Car, c'est à ceux qui ont cueilli des lauriers dans les rudes épreuves des examens et qui, par le fait même, ont gagné leurs grades dans les joutes encore plus difficiles de leur formation générale, que l'on dit avec assurance: "Partez en paix, vous vous êtes préparés à bien profiter de vos vacances". Et s'il en est d'autres qui, actuellement, ne méritent pas ce compliment, qu'ils prennent la résolution d'être, l'an prochain, du nombre des couronnés!

La maison du passé

Bienheureux qui possède encor l'humble maison
Construite par l'aïeul, en bonne pierre grise,
Dans les arbres, au bord de l'eau, près de l'église,
Qui contente à la fois son coeur et sa raison!

Heureux qui de son seuil voit passer la saison,
Qui s'assied où sa mère autrefois s'est assise,
Qui dort dans le vieux lit de son père, à sa guise,
Qui garde la coutume et l'ancienne façon!

Sous le toit paternel le souvenir habite.
L'âme des parents morts dans les chambres palpite
Des générations y viennent s'émouvoir;

Le cortège infini des ancêtres défile
En silence, de pièce en pièce, chaque soir. . .
—Il n'est point de passé dans les maisons de ville.

Albert LOZEAU



Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 30 juillet au 5 août 1944, Watrous. 540 Klcs.

Dimanche 30 juillet
9h.30 a.m. Les Yeux sur l'Europe, une revue des journaux clandestins des pays occupés.
9h.45 a.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson mettra en vedette les chansons du Petit Septuor. Au programme: "Evangeline", "Charmante Petite Flute", "Tirez Fort, Piquez Bien", et "L'Bonhomme s'Escouait".
10h.00 p.m. "Les Hommes Traqués" version française de "Paris Underground", d'Etta Shiber.

Lundi 31 juillet
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
4h.30 p.m. "Un Homme et son Péché", roman de Claude-Henri Grignon.
5h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.
7h. p.m. L'Heure de l'Opérette de Montréal.

Mardi 1 août
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
2h.45 p.m. Artistes de Demain, Programme présenté de Montréal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
4h.30 p.m. Causerie par R.-A. Benoit.
5h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.

Mercredi 2 août
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
4h.30 p.m. "Un Homme et son Péché", roman de Claude-Henri Grignon.
5h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.
7h. p.m. Concerts du Chalet Mont-Royal de Montréal sous la direction de Jean Beaudet.

Jeudi 3 août
2h.15 p.m. Radio-journal et intermède Musical.
2h.45 p.m. Récital de Montréal.
3h.15 p.m. La Chanson Française mettra en vedette les disques de Robert Marino. Au programme: "Voulez-vous Lisette", "C'est un nid d'Amour", "Pourquoi ces Larmes", et "Tango Marilolu".
h.30 p.m. A être annoncé du studio.
h.00 p.m. Le Quatuor Alouette, Hector Gratton et son Orchestre.
h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.

Vendredi 4 août
h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
h.30 p.m. "Un Homme et son Péché", roman de Claude-Henri Grignon.
h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.

Samedi 5 août
.30 a.m. Les Variétés Françaises.
.15 a.m. Radio-journal et intermède musical.
.30 p.m. Emission enfantine "Il était une fois. . ."
.00 p.m. Ici, l'on chante.
.00 p.m. François Rozet, diseur.

Gilbert Lessard.
Watrous, 18 juillet 1944

Les Canadiens français — et ils sont en grand nombre — qui sont débarqués en Normandie avec les troupes alliées, ont trouvé bien des compensations aux vicisssitudes de la guerre. Les Normands ont accueilli les nôtres avec enthousiasme et se sont empressés de leur offrir hospitalité. La vignette ci-dessus nous montre une brave famille normande recevant à diner le sous-lieutenant d'aviation J.-R.-L. Poulin, 1280, boulevard Laird, Ville Mont-Royal (Qué.), qui sert d'interprète auprès d'une unité caandienne du Deuxième corps d'aviation stratégique opérant actuellement en France. (Photo CARC).

Le Tigre et sa panthère

par Guy de Larigaudie

C'est dans leur fameuse collection "Signe de Piste" que les Editions Variétés ont publié ce roman d'aventure. Ce livre, comme tous ceux de la collection, est destiné à la jeunesse. Les garçons de dix à seize ans suivront la plus passionnante des pistes en lisant ces romans écrits pour eux par des auteurs qu'ils aimeront et illustrés par des artistes jeunes et sympathiques. Aventure, mystère, héroïsme sont réunis dans chaque livre de cette collection. C'est une belle histoire que raconte **Le Tigre et sa panthère.**

Chargé d'une mission scientifique, le père de Jacques doit quitter l'Europe et emmène avec lui sa femme et son fils aux Indes. Jacques, qui est un garçon plein de vie a bien quelques regrets de quitter ses amis, mais quel garçon résisterait à l'attrait d'un pareil voyage!

L'Inde, avec sa lumière éblouissante et sa mer si bleue, fait les délices de notre ami qui passe ses journées à se promener sur son petit voilier " Le Caïman".

Vers la fin de leur séjour, Jacques, pour faire ses adieux à la mer, part un matin pour une dernière promenade sur son bateau. Un ouragan s'élève et le bateau est projeté sur un rivage inconnu, où il échoue.

Jacques entreprend alors de se diriger vers la ville. Dans la jungle, au milieu des serpents, des mousiques, des animaux féroces, Jacques, pourtant surnommé "Le Tigre" par ses amis, à cause de sa bravoure, frissonne.

Pour se défendre dans la nuit, il prend des tiges de bambous, les aiguise avec son couteau et, plantant le bout non aiguisé dans le sable, il s'entoure d'une sorte de palissade. Bien lui en prend car c'est grâce à cette précaution qu'il a la vie sauve et fait la connaissance de "Fleur-de-Sables", une belle panthère noire qui vint s'empaler sur les bambous de Jacques. Celui-ci, pris de pitié devant les souffrances de la bête, la soigne. Cette bête, si féroce, connait la reconnaissance. Elle s'éprend de Jacques et bientôt le suit comme un chien.

Jacques parvient à gagner la ville où son entrée, sensationnelle suivie de la panthère noire, cause beaucoup d'émoi. Jacques doit bientôt abandonner 'Fleur-de-Sables', ne pouvant prendre une bête fauve sur le paquebot qui le ramène en France. Mais la panthère en décide autrement. Vous assisterez alors à une série d'aventures extraordinaires avec **Le Tigre et sa panthère.**

Un roman de 157 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $0.75, par la poste $0.85. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, rue Stanley, Montréal, Canada.

Le Rouet

Le rouet du vieux temps jadis,
Est un symbole d'espérance,
Il éclaire nos gais logis
D'un rayon béni de la "doulce France!"
Il a filé pour nos enfants,
Il a filé pour nos grand'mères
Il filera les beaux draps blancs
Où nous dormirons un jour sous terre!
Les vieux rouets du Canada,
Tournent toujours dans nos campagnes!
Dans nos plaines, dans nos montagnes
Leur doux refrain berce nos gâs!
Toujours dans le Canada,
Ron, ron, ron, ron.
Les rouets tourneront!

Albert Larrieu.

Pour rire

En classe

Un maitre d'école fait à ses élèves une leçon sur le gaspillage de l'énergie; il illustre son sujet d'exemples divers, montrant comment on peut mal employer ses efforts.

En terminant, il demande quel est l'élève qui pourrait citer un nouvel exemple de ce gaspillage.

Un gamin se lève et dit:

—C'est de raconter à un chauve une histoire à faire dresser les cheveux sur la tête.

* * *

Forts en géographie!

Dans une école de village anglais:

—Quelle est, demande le maitre, notre alliée dans la guerre actuelle?

—La France! répond le choeur des écoliers.

—Et pouvez-vous me citer le nom d'une grande ville de France?

Alors, la classe tout entière, d'une seule voix:

—Quelque part.

* * *

Pour réussir

—Que faut-il faire pour réussir dans la vie?

—Aie du sang-froid, dit la glace.

—Ne perds pas la tête, dit le clou.

—Prends les ennuis légèrement, dit le duvet.

—Sois à la page, dit le livre.

—Sois souple, dit le gant.

—Ne sois pas trop raide, dit la corde.

* * *

Talbot et Côté

Talbot: "Comment, tu ne sais pas cela! N'importe quel fou pourrait te le dire".

Côté: "C'est pour cela que je te l'ai demandé".

La sécurité en bicyclette

Dix règles pour circuler en sécurité en bicyclette:

—Obéir à tous les règlements de la circulation, tels que les feux rouges et verts, les rues à sens unique, les signaux d'arrêt et les signaux faits avec la main.

—Voyager en ligne droite.

—Avoir une lumière blanche à l'avant et un signal de danger à l'arrière, pour la circulation nocturne.

—Avoir un dispositif suffisant pour signaler sa présence, soit, par exemple, une sonnette, et pour avertir de sa proximité.

—Donner aux piétons le droit de passage.

—Surveiller les voitures aux intersections et s'éloigner des endroits de stationnement.

—Ne pas s'accrocher aux autres véhicules.

—Ne pas transporter une autre personne sur la barre de sa bicyclette.

—Conserver sa bicyclette en bon état.

Charmant pays

Au Mexique. . . quelque part. Dans la boutique de Gonzalez Pégna, armurier.

Le client. —Je voudrais un revolver et des balles.

Gonzalez. —Quel calibre?

Le client. —Heu... pas trop gros, c'est pour une personne plutôt mince!

* * *

Mystères de l'aviation

Le jeune pilote s'est donné beaucoup de mal pour expliquer à cette jeune fille le fonctionnement de son avion. Pendant plus d'une demi-heure il a étalé son savoir et finalement, sûr de l'effet produit, il lui dit:

—Je suppose que l'aviation n'a plus de secret pour vous, maintenant?

—Non mais il y a une chose que je n'ai pas tout à fait compris.

—Quoi donc?

—Comment se fait-il que l'avion reste en l'air?

La fondation de l'Ecole Saint-Michel

(Suite de la page 1)

La séance récréative

A trois heures de relevée, tous les élèves et leurs invités se réunirent dans la grande salle pour assister à une séance récréative et musicale longuement et soigneusement organisée. Elle débuta par l'exécution de la cantate jubilaire composée en langue crise par le R.P. Jules Calais, O.M.I., et harmonisée par les soins de M. Oscar O'Brien, le directeur du quatuor Allouette. Saynettes, teur si populaire du quatuor Alouette. Récitations, chansonnettes et exercices ments de l'assistance toute entière. Après quoi, une petite Indienne fut, dans une diction parfaite, une adresse de reconnaissance aux Rév. Pères Oblats représentés par leur provincial, le R.P. Armand Boucher et aux Soeurs de la Présentation dans la personne de Mère St-Zénon, leur assistante.

Cette première journée se termina par une réunion intime et cordiale des anciens élèves qui se prolongea fort tard dans la nuit.

15 juillet. — Messe pontificale d'action de grâces

Le lendemain à 9h.30 a.m., un nombreux clergé, précédé de la croix processionnelle, sortait de l'école St-Michel et faisait un brillant cortège à S. E. Mgr Duprat qui se rendait à l'église pour célébrer la messe pontificale. A la fin du cortège venaient les PP. Paradis et Le Chevalier, sous-diacre et diacre d'office, le P. Guy de Bretagne et Mgr Baudoux, diacres d'honneur, le R. P. Armand Boucher, provincial, comme prêtre assistant, puis l'évêque portant la mitre et la crosse, suivi de ses porte-insignes. Le Frère Ange, O.P., maître de cérémonies, dirigeait la marche. L'église était déjà comble, lorsque l'évêque y fit son entrée. Les représentants du Département des Affaires Indiennes en occupaient les premiers sièges.

Aussitôt l'évêque rendu au pied de l'autel, les chantres entonnèrent l'introit de la messe du T. St-Rédempteur. Les enfants chantèrent le propre de la messe "cum jubilo" dans le style grégorien le plus pur et avec l'aisance qui leur est coutumière. A l'évangile, le P. Beaudry et le P. Th. Kennedy, prêchèrent réciproquement en cris et en anglais. De son côté, Son Excellence remercia tous ceux qui ont contribué ou coopéré à cette grande oeuvre de l'éducation indienne dans cette partie de son diocèse.

A la fin de la messe, Son Excellence entonna le "Te Deum" qui fut continué avec enthousiasme par la foule. Puis la procession se reforma pour retourner à l'Ecole St-Michel. Toutefois, avant d'en franchir les portes, un photographe voulut graver pour la postérité la physionomie de cette imposante manifestation de foi.

Les noms de tous ceux qui honorèrent de leur présence cette fête jubilaire méritent aussi d'être conservés avec soin. Les voici: S. E. Mgr Réginald Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert; Mgr Hermas Desmarais, P.A., vicaire général et curé de Duck-Lake; Mgr Maurice Baudoux, administrateur du diocèse de Saskatoon, sede vacante, et curé de Prud'homme; Mgr Constant Bourdel, P. D., retiré à Prud'homme; le R. P. Armand Boucher, provincial des Oblats de M. I. d'Alberta et Saskatchewan; le R.P. G.-M. Latour, O.M.I., principal de l'Ecole Indienne de Duck-Lake; le R.P. L.-C. Latour, O.M.I., principal de l'Ecole Indienne de Blue-Quill; R.P. Guy de Bretagne, O.M.I., principal de l'Ecole Indienne de Lebret; M. Le Sann, curé de Ste Anne de Titanic; M. C. Mollier, curé de St-Hippolyte; M. Houle, curé de Domrémy; M. C.-E. Arès, curé de Wakaw; M. Cybart, curé de Fish-Creek; M. Razyncki, vic. à Prince-Albert; M. Emile Touchet, vic. à Duck-Lake; M. Lucien Touchet, vic. à Prince-Albert; M. Jourdain, séminariste; R.P. Lafrance et Frère Ange de l'Ordre des Frères Prêcheurs; R.P. Chartiez, O.M.I.; R.P. Maillet, O.M.I.; R.P. Patrice Beaudry, O.M.I.; R.P. Godbout, O.M.I.; R. P. H. Paradis O.M.I.; R.P. O. Robidoux, O.M.I., de Lestock; R.P. Labonté, O.M. I.; R.P. Victor Le Goff, O.M.I.; R.P. Léo Couture, O.M.I.; R.P. Jules Le Chevallier, O.M.I.; R.P. Campagna, O.M.I.; R.P. Th. Kennedy, O.M.I.; R.P. Engel, O.M.I.; la Rév. Mère St-Zénon, assistante, et les représentantes des communautés des Soeurs de la Présentation de Stobbart, de Prince-Albert et de Marcellin; les RR. Soeurs Sauvé et Greyeyes de la Congrégation des Soeurs Grises de Montréal; les représentants du Département des Affaires Indiennes: M. et Mme Simpson; M. et Mme McLeod, agent de Duck-Lake; Dr Morrow; Dr Paré et Mme Paré; M. et Mme Nadeau, Sturgeon Lake; M. Boyer, fermier instructeur à Duck-Lake; M. Alex. Harrish, fermier instructeur de One-Arrow.

16 juillet. — Pèlerinage à St-Laurent

Dans l'après-midi du 15, les Indiens plient bagage et vers quatre heures se mettent en route vers St-Laurent. C'est là en effet que doit se terminer leur triduum d'action de grâces et de reconnaissance envers Marie pour les cinquante années de protection qu'elle a bien voulu leur accorder. Selon leur coutume, un grand nombre s'y rendent à pied en égrenant un chapelet. Cette fois encore de nombreux Indiens étrangers se sont réunis à eux, venant de Cochin, d'Onion-Lake, de Green-Lake et même du lointain Lac La Ronge.

Là, leur personnalité se perd dans le flot immense des pèlerins de toute race et de toute langue, mais tous poussés d'un même élan vers un même but. Une dizaine de prêtres entendent les confessions en six langues tard dans la veillée et tôt dans la matinée de la fête. Le défilé des communiants ne cesse pas jusqu'à la grand'messe; leur nombre atteint 2,900.

A 10h.30, Son Excellence Mgr R. Duprat chanta la messe pontificale à la grotte assisté au trône par le R.P. Provincial des Oblats comme prêtre assistant, et par les RR.PP. Louis-Clément Latour et Campagna. Le diacre et sous-diacre d'office furent le R.P. Le Chevallier et M. l'abbé Le Sann. Le R.P. Armand Boucher, provincial, prêcha en français et le P. Th. Kennedy de Saskatoon en anglais. Les sermons dans les autres langues avaient déjà eu lieu durant les messes matinales.

La procession du T. S. Sacrement eut lieu à l'heure et dans l'ordre ordinaire. Il y avait une assistance considérable que l'on estime à dix mille personnes. Le R.P. Armand Boucher, O. M.I., portait l'ostensoir. Au retour à la grotte commença la touchante cérémonie de la bénédiction des malades. Puis, après un magistral "Credo" chanté à pleine voix par toute l'assistance, la bénédiction du T.S. Sacrement fut donnée, les objets de dévotion bénis; puis la foule se dispersa, jusqu'à l'année suivante, louant Dieu et bénissant Marie de tant de faveurs reçues et de tant de joie répandue dans les coeurs.

McLENNAN

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue à Mme Lalonde et à Mlle Langlois, deux soeurs de son Excellence Monseigneur Langlois. Elles sont venues d'Ottawa, rendre visite à Sa Grandeur et, avant de retourner dans l'Est, elles visiteront plusieurs endroits de cette partie du Nord.

* * *

Nous remercions le R.P. Marsan, O. M.I., qui remplace auprès des paroissiens, pour la durée de leur retraite annuelle, les RR. PP. Nadeau, O.M.I., curé, et R. Frigon, O.M.I., vicaire.

* * *

M. et Mme Paul Giroux, de la maison Giroux Frères, ont la joie d'annoncer la naissance d'un troisième enfant, une fille née le 21 juillet. Félicitations.

* * *

Mme H. Tremblay, d'Edmonton, est en ce moment en visite chez M. Treffié Giroux.

* * *

Mme A. Parent est partie pour un voyage de plusieurs semaines à Vancouver et à Trail, B. C., où demeure sa fille.

* * *

Les deux jeunes fils de M. Dancause sont à l'hôpital pour opération des amygdales.

* * *

M. Gaston Dubrûle est revenu cette semaine du Juniorat, jouir de ses vacances après une bonne année de travail.

* * *

Mlle Georgette Marcoux est retournée chez elle, complètement guérie d'une mauvaise grippe, après quelques jours passés à l'hôpital.

FORT KENT

Mercredi le 19 juillet, à onze heures, avait lieu dans notre petite église décorée de fleurs naturelles, les chic mariages de M. Hervé Levasseur, le dernier fils de M. et Mme Maxime Levasseur, avec Mlle Rita Daigle, fille ainée de M. et Mme Arthur Daigle; du soldat Edwin Collins, fils ainé de M. et Mme James Collins, avec Mlle Simonne Ducharme, fille ainée de M. et Mme Archie Ducharme. Les mariées, toutes deux enfants de Marie, portaient de belles toilettes blanches avec voiles; toutes deux déposèrent leurs belles couronnes blanches au pied de la sainte Vierge qui fut leur patronne pendant un trop court instant, et demandèrent à cette bonne mère de les préserver toujours. Tous étaient accompagnés de leur père respectif; comme suivantes: Mmes Jos. Collins et Lemaire, Miles Paulette Collins et Thérèse Ducharme.

La messe pour nos mariés fut chantée par notre curé, l'abbé Connoir, assisté du R.P. Décosse, O.M.I. et de l'abbé Tardif, vicaire de Bonnyville. On remarquait aussi M. le curé J. Lapointe et une foule nombreuse de parents et d'amis venus pour demander au bon Dieu de bénir ces heureux couples. Après la cérémonie tous se rendirent chez M. James Collins où l'on servit à la foule des liqueurs, sandwichs et gâteaux. Tous s'amusèrent gaiement. Le soir, réception fut donnée aux proches parents, à la demeure de M. Archie Ducharme; après quoi tous se réunirent de nouveau à la salle paroissiale de Bonnyville pour sautiller jusqu'aux petites heures. M. et Mme Levasseur sont allés vers les montagnes pour leur lune de miel, tandis que M. et Mme Collins la passent avec leurs parents. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux.

* * *

Après le plaisir il nous faut, dit-on, la peine. Il en fut ainsi dans notre petite paroisse puisque cette fois un service de sépulture fut chanté par notre curé, assisté des Révérends Curés Lapointe et Tardif, de Bonnyville, comme diacre et sous-diacre; l'un de nos jeunes dans la personne de Homère Bouchard de la R.C.A.F., fils de M. et Mme Jos. Bouchard, qui était stationné depuis quelques jours à Summerside, N.S., se noya quand le canot dans lequel il était allé faire une petite excursion, chavira à l'arrivée d'un canot à moteur qui venait à sa rencontre. Le bon Dieu avait fixé son sort en le rappelant à Lui. Il était à peine âgé de 23 ans. Philippe Gamache, Claude Michaud, Arthur Albert Ernest Ducharme, Lionel Croteau, Jos. Collins étaient les porteurs; conduisaient le deuil: son père, ses deux grands frères, Thuribe et Wilbrod; servaient à l'autel: ses deux petits frères, Albert et Gilles.

Au cimetière, notre curé rappella à tous des souvenirs laissés par notre cher disparu lors de sa dernière visite en cette paroisse, combien il aimait son curé, son clocher, sa paroisse, et comment il demandait au bon Dieu de revenir un jour et pour "toujours". C'est à côté de son petit ami Robert qu'il repose.

Mme Bouchard qui venait de subir une grosse opération dans un hôpital d'Edmonton, fit de grands efforts pour accompagner la dépouille mortelle jusqu'à sa demeure.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons toutes nos sympathies.

* * *

C'est aussi avec peine que nous avons appris la mort de Mme Gingras, mère de nos religieuses Sr St-Raphaëla, supérieure, et Sr Ste-Lucie du Sacré-Coeur. Jeudi un service sera chanté pour le repos de son âme. Elle était une bienfaitrice de nos oeuvres. Nos sympathies à toute la famille.

* * *

Depuis quelque temps on entend parler que de visites. M. et Mme Willie Ducharme et leur famille, Mmes Gravel et Fresgeau, toutes deux filles de M. Fournier, sont venus pour le mariage de leur nièce Simonne.

* * *

M. et Mme Willie Gaucher de New Westminster, B.C., visitent leur nombreux enfants, Roméo, Napoléon, Donat, Mmes François Ouellet et Edgar Landry. Aussi de New Westminster, Mme Charles Chassé, soeur de Mme Geo. Michaud, qui visite ses nombreux parents. Elle était accompagnée de Mlle Estelle Collins qui habite New Westminster depuis un an.

* * *

Aussi dans sa famille le soldat Cyprien Albert, fils de M. et Mme Thomas Albert.

* * *

M. et Mme Daniel Levasseur, d'Edmonton, sont venus assister au mariage de leur frère et neveu. Mme Levasseur passe quelque temps chez ses nombreux parents.

* * *

M. Adrien et Jos. Rondeau ont aussi la visite de leur frère de la Saskatchewan.

* * *

Depuis quelques jours on parle, que d'élections. Plusieurs sont allés à la convention des C.C.F. Dimanche soir, notre député, M. Beaudry, a tenu une assemblée. Ils nous a donné un bon résumé des travaux accomplis durant ces dernières années. Nous lui en devons un remerciement.

La famille "Normandeau" de l'Alberta

Réunion plénière, messe, agapes, discours, portrait-souvenir.

Depuis des années, la famille Normandeau de l'Alberta projetait une réunion plénière où les frères, soeurs, neveux, nièces, arrière-neveux et arrière-nièces pourraient se rencontrer, les uns pour se mieux connaitre, les autres, les petits surtout, pour faire connaissance avec les autres de leur parenté. La chose n'était point facile, mais avec de la bonne volonté, de la coopération et la protection de la divine Providence, le désir est devenu réalité, dimanche le 23 juillet.

La fête commença par une grand'messe solennelle à l'église de l'Immaculée-Conception chantée par M. l'abbé Normandeau, ancien curé (1917) et maintenant retiré à l'hôpital de la Miséricorde à Edmonton. Les frais du chant, des servants de messe, des placiers, etc. étaient fournis exclusivement par des membres de la famille. Mme Noël Turgeon, une amie de la famille, avait bien voulu accepter de toucher l'orgue à cette occasion et tous savent quel talent elle sait mettre en ces circonstances. Merci du fond du coeur de la part de la famille!

De jolis cantiques bien appropriés furent chantés; un mot de remerciement fut adressé au curé Ketchen pour avoir mis son église à la disposition de la famille; on annonça des messes à l'intention des parents défunts, on remercia Dieu des faveurs reçues depuis 44 ans; enfin, réponse et félicitations du curé pour l'idée patriotique, la première du genre.

Après la messe, on se rendit au Parc Borden où les connaissances se firent au milieu des agapes vraiment fraternelles. Des discours suivirent par l'abbé Normandeau qui retraça à grandes lignes l'action de la divine Providence dans la reconstruction et le rétablissement d'une famille aussi nombreuse laissée orpheline de bonne heure et transplantée ensemble dans une autre partie du pays et qui y a poussé des racines vigoureuses dans ce sol planturеux de l'Alberta. Il rappelle le devoir pour tous et en particulier pour les descendants de continuer les traditions de foi, de langue, de mentalité apportées de Beauharnois; héritage encore plus précieux que les biens de la fortune que les jeunes générations sauront conserver et développer dans le sens des traditions de la famille Normandeau.

Puis M. Louis Normandeau, maître des cérémonies, félicita les promoteurs de cette fête de famille pour le succès qu'elle remporta. Il passa la parole à M. T. St-Arnaud, ex M.P., qui à titre de pionnier, a pu et su établir sa belle famille autour du clocher de Vimy. Il endosse de tout coeur l'idée de ces réunions qui nous font mieux connaitre et créent des liens de solidarité que rien ne peut briser.

Puis tour à tour, les jeunes Louis St-Arnaud, Georges Montpetit, Jean Normandeau, et Paul Bougie ajoutèrent quelques mots de remerciements et de félicitations, espérant que l'an prochain une date sera fixée et que tous seront présents et satisfaits, comme cette année.

Enfin l'artiste arriva avec son camera pour prendre un portrait d'ensemble; ce fut une tâche et une vraie tâche que de rassembler tout ce petit monde épars, de le placer en ligne, face au soleil et à l'instrument.

On a pu compter 125 présences sur 165 de l'Alberta; quelques-uns ont été retenus à domicile par la maladie, d'autres par la distance et par des jeunes qui auront leur tour dans quelques années.

En résumé, belle fête, température idéale, succès sur toute la ligne. chacun emportant un souvenir impérissable de cette journée du 23 juillet 1944.

N.

L'attentat contre Hitler

Récit officiel de l'agence Trans-Océan

Londres. — Le récit de l'attentat, signé par le rédacteur en chef de l'agence, se lit comme suit:

"Quelques heures après la liquidation de la petite clique de généraux et de colonels qui avaient organisé l'attentat contre le Fuehrer et qui ont tenté d'usurper le pouvoir en Allemagne, tous les rapports et les informations venant de toutes les parties de l'Allemagne démontraient clairement que le régime national-socialiste est si stable que les tentatives de ce genre, qui sont inspirées par l'ennemi, sont vouées à l'échec dès leur naissance.

"La masse du peuple allemand et des Berlinois en particulier n'ont rien su de l'affaire car les ordres donnés par les conspirateurs aux formations militaires ont été arrêtés à temps. Certaines mesures de précaution prises au centre de Berlin étaient tout ce qui pouvait être vu de l'extérieur.

"L'on n'a pas entendu de coups de feu ni vu de barbelés tendus.

"En résumé, il n'y avait rien de dramatique à propos des événements qui ont suivi la tentative à la vie du Fuehrer et son miraculeux sauvetage.

"Plusieurs détails, tels que les noms de quelques conspirateurs et les conditions dans lesquelles la tentative a été faite, n'ont pas encore été divulgués par les autorités.

"Après la conclusion de l'enquête de la police, le gouvernement du Reich sera prêt à donner un récit détaillé des événements.

"Mais les faits suivants sont déjà connus:

"Quelques généraux et colonels stationnés en des postes importants de l'armée intérieure ont organisé la tentative qui fut exécutée par le colonel comte Stuffenberg.

"En disant que le Fuehrer était mort, les conspirateurs tentèrent de donner des ordres qui, nulle part, ne furent exécutés.

"Le seul sang versé dans cette tentative est celui des conspirateurs, à l'exception du collaborateur de Hitler, Berger, qui est mort depuis.

"La petite clique de conspirateurs qui a tenté de saboter l'effort de guerre allemand a été découverte et éliminée à cette occasion.

"La machine de guerre allemande a été nettoyée et il n'en résultera qu'un plus grand effort de guerre.

"Le ministre du Reich, Henrich Himmler, a pris le commandement de l'armée intérieure du général Fromm.

"Comme le Fuehrer l'a dit il y a une raison pour ce changement du chef de l'état-major de l'armée et c'est la maladie du général Zeitzler qui est en mauvais état de santé depuis quelques semaines. Il a maintenant été remplacé par le général Guderian, un des plus fameux généraux de Panzer."

Vancouver

Soldats canadiens-français à Rome

La Survivance publiait, le 19 de ce mois, le texte de l'allocution du Pape aux petits soldats canadiens-français, et nous avons pu lire dans les courriers régionaux que plusieurs de nos jeunes albertains ont fait visite à notre Saint Père le Pape.

Nul doute que plusieurs autres de nos ploupious étaient là aussi. On apprend que le soldat Eugène (Pit) Bougie, fils de M. et Mme Donat Bougie, de la station de gasoline Twigg's Island-Vancouver, était présent. Il écrit à ses parents que cette entrevue unique compensait bien des souffrances, des ennuis et des misères de toutes sortes. "Notre S. P. le Pape, écrit-il, nous parla en français, répétant souvent: Mes chers enfants du Canada, notre cher Canada, les Canadiens français me sont connus à cause de leur dévouement au catholicisme". Et il ajoute: "Comme j'aurais voulu vous voir ici avec mon oncle, le curé N.

Ajoutons une note historique. C'était la première fois que le Pape accordait une audience à une unité entière des armées des nations unies; la première fois aussi, depuis 1870 que le Pape recevait des soldats canadiens-français, alors que Pie IX accordait une audience aux Zouaves pontificaux parmi lesquels plusieurs des nôtres se trouvaient. Le jeune officier qui commande le glorieux 22e, est le petit-fils d'un des zouaves de 1870. C'est le lieutenant-colonel Jean V. Allard, D.S.O., de Trois-Rivières.

Rencontre inespérée

Pas très loin de Rome, le soldat Eugène Bougie a rencontré son cousin Germain-Léo Bougie, fils de M. et Mme Jos. Bougie, 10226 103e rue, Edmonton.

Funérailles du soldat G. Boucher

Les journaux ont déjà annoncé la mort du jeune Georges Boucher, de la R.C.A.F., noyé accidentellement à Yarmouth, N. S. Les funérailles, en présence du corps, ont eu lieu en l'église de l'Immaculée-Conception. Le R.P. Kennedy, S.J., chanta le service, récita les dernières prières. La fosse au cimetière fut bénie par le chapelain R. F. Henderson. Les honneurs militaires furent rendus au défunt. Une grande foule de parents et d'amis assistèrent à la cérémonie pour témoigner en faveur de ce jeune soldat, sans peur et sans reproche, apôtre de l'action catholique partout où il a passé. Rien d'étonnant quand on sait qu'il appartenait à l'une des meilleures familles de Vancouver.

Visiteurs

La liste serait vraiment trop longue des parents et amis qui sont venus nous visiter de tous les points de l'Alberta. Nous la remettons à la semaine prochaine.

Où trouver une plus grande salle? L'Association des Canadiens de Québec est à la recherche d'une salle plus spacieuse que celle des Forestiers qui est devenue trop petite pour répondre au nombre croissant de l'assistance. Les futures activités commenceront en septembre, et seront annoncées en temps et lieu.

SAINT-PAUL

La semaine dernière, le R.P. Meunier, curé, recevait la triste nouvelle du décès de son père, survenu à New Bedford, Mass. Que notre vénéré pasteur veuille bien accepter l'expression de notre sincère sympathie dans ce deuil qui l'atteint si cruellement.

* * *

Ces jours derniers, M. Edmond Duchesneau est allé à Lebret, Sask., visiter son fils, le frère Ubald Duchesneau du scolasticat du Sacré-Coeur. Ses deux jeunes filles, Thérèse et Irène l'accompagnaient.

* * *

Miles Roxane et Yvette Désaulniers, ainsi que leur frère Marcel, passent quelques semaines de vacances à Vancouver où ils visiteront leur père, M. Albert Désaulniers. Leur tante, Mlle Ida Charron, les accompagne.

* * *

M. l'abbé Decosse de la province du Manitoba est venu visiter son frère, M. le Dr J.-P. Decosse.

* * *

Le R.P. Maurice Lafrance, O.M.I., de Meadow Lake, Sask., a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Emile Lafrance, et a visité les autres membres de sa famille.

* * *

La famille J.-M. Fontaine est en villégiature à Cold Lake pour trois semaines.

* * *

Mme Philippe Germain (Laurette Joly) avec son jeune bébé visite ses beaux-parents, M. et Mme Désiré Germain. Son mari qui fait partie de l'armée canadienne, viendra passer quelques jours de congé avec elle.

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.